



REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI



COMMUNE DE KARIMAMA

Boîte Postale : 01 KARIMAMA Email : mairie.karimama@yahoo.fr Web : www.mairie-karimama.org

PLAN DE CONTINGENCE COMMUNAL

Aleas couverts	Terrorisme/Extrémismes Violents, Inondations, Conflits socio-politiques.
Version	05
Période de couverture	Octobre 2023 – Septembre 2024
Date d'élaboration	04 Octobre 2023
Date d'adoption en conseil communal	
Date d'approbation	

Consultant Principal : AKITIKPA Athanase
Consultant Associé : ASSOMGBA Marain
Personne Ressource : d'ALMEIDA Hervé



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Sommaire

Liste des tableaux	3
Liste des figures	4
Liste des sigles et abréviations	5
<i>1. Présentation de la commune</i>	6
<i>2. Analyse et profile des risques</i>	9
<i>3. Planification de la réponse</i>	41
<i>4. Mécanisme de coordination de la préparation et de la réponse aux catastrophes</i>	70
<i>5. Mise en œuvre du PCC</i>	72
<i>6. Suivi et évaluation du plan</i>	76

Liste des tableaux

Tableau 1 : Projection de l'effectif de la population en 2020 par arrondissement	8
<i>Tableau 2 : Valeurs des paramètres utilisées dans le calcul de la taille de l'échantillon dans la commune.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 3 : Détermination du nombre minimum de ménages à enquêter par arrondissement.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 4 : Détermination du nombre minimum de ménages à enquêter par village.....</i>	<i>11</i>
Tableau 5 : Cartographie des zones inondables de Karimama.....	23
Tableau 6 : Sites d'accueil/ Nouveaux villages.....	23
Tableau 7 : Localités affectées par degré de vulnérabilité.....	30
Tableau 8 : localisation des zones à risque pour les aléas prioritaires.....	31
Tableau 9 : Analyse des différents domaines de la vulnérabilité.....	33
<i>Tableau 10 : Conséquences du danger pour les zones jugées à risque dans la commune de Karimama.....</i>	<i>34</i>
Tableau 11 : hiérarchisation des risques identifiés	34
<i>Tableau 12 : Cohérence spatiale des différentes affectations des terres.....</i>	<i>35</i>
Tableau 13 : Analyse du SAP.....	36
Tableau 14 : Inventaire des capacités de la commune.....	38
Tableau 15 : Niveau de vigilance.....	41
<i>Tableau 16 : Scénarii définit pour faire face aux aléas susceptibles d'affecter la commune.....</i>	<i>42</i>
<i>Tableau 17 : Matrice de réaction rapide.....</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 18 : Plan sectoriel de préparation</i>	<i>50</i>
<i>Tableau 19 : Plan global de préparation.....</i>	<i>54</i>
<i>Tableau 20 : Plan sectoriel de réponse.....</i>	<i>55</i>
<i>Tableau 21 : Plan Global de réponse.....</i>	<i>63</i>
<i>Tableau 221 : Réponse à apporter par secteur.....</i>	<i>64</i>

Liste des figures

Figure 1 : Etapes de la méthodologie.....	13
Figure 2 : Motivation du choix de KoboCollect.....	13
Figure 3 : Aléas susceptible d'affecter la commune de Karimama.....	14
<i>Figure 4 : Causes des inondations, du terrorisme, de la transhumance et l'extrémisme violent.....</i>	<i>15</i>
Figure 5 : Période de survenance des inondations.....	16
<i>Figure 6 : Période de survenance des conflits sociaux (Transhumance).....</i>	<i>17</i>
Figure 7 : Période de survenance du terrorisme.....	18
Figure 8 : Période de survenance de l'extrémisme violent.....	19
Figure 9 : Durée de cessation des activités des personnes affectées par la transhumance dans la Commune.....	20
Figure 10 : Durée de cessation des activités des personnes affectées par les inondations dans la Commune.....	20
<i>Figure 11 : Durée de cessation des activités des personnes affectées par l'extrémisme violent et le terrorisme dans la Commune.....</i>	<i>21</i>
<i>Figure 12 : Point sommaire des activités menées pendant la survenance des aléas.....</i>	<i>22</i>
Figure 13 : Connaissance de la cartographie des zones à risque de la Commune.....	22
Figure 14 : Connaissance de la disponibilité de site d'accueil de la Commune.....	23
Figure 15 : Niveau de connaissance des sites d'accueil de la Commune.....	24
Figure 16 : : Autres lieux d'accueil des sinistrés dans la Commune.....	25
<i>Figure 17 : Pourcentage de sinistrés à accepter un déplacement.....</i>	<i>26</i>
Figure 18 : Proportion de personnes sensibilisée sur les aléas.....	27
Figure 19 : Besoins de sensibilisation sur les aléas.....	28
Figure 20 : Période idéale pour les sensibilisations.....	29
<i>Figure 21 : : Besoins spécifiques des sinistrés en lien avec les aléas dans la Commune.....</i>	<i>29</i>
Figure 22 : Connaissance du PCC.....	30
Figure 23 : Connaissance du SDAC.....	31

Liste des sigles et abréviations

Acronymes	Signification
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
ANPC	Agence Nationale de Protection Civile
APIDA	Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori
CPS	Centre de Promotion Sociale
CRB	Croix Rouge Béninoise
CRL	Croix Rouge Locale
DEDRAS	Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Autopromotion des Structures Communautaires
FADEC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FFOM	Forces Faibles Opportunités Menaces
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FONCAT	Fonds National de réponse aux Catastrophes
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCC	Plan de Contingence Communal
PCRRC	Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe
PDC	Plan de Développement Communal
PHAC	Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal
RGPH	Recensement Général de la Population de l'Habitat
RRC	Réduction des Risques de Catastrophe
SDAC	Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune
SNU	Système des Nations-Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

1. Présentation de la commune

1.1. Situation géographique et administrative

La Commune de Karimama est située dans le département de l'Alibori. Elle constitue la pointe septentrionale du Bénin. Elle est limitée au Nord par le fleuve Niger (frontière naturelle), au Sud-ouest par la Commune de Banikoara, au Sud-est par la Commune de Kandi, à l'Est par la Commune de Malanville et à l'Ouest par le Burkina Faso. Elle couvre une superficie de 6.102 km² (www.ancb.bj) dont 5/6 font partie de la réserve de biosphère du parc W. En effet, le Parc réduit la zone « habitable » de la Commune à une bande d'au plus 15 km de large, le long du fleuve Niger.

Sa proximité avec le Niger facilite les échanges de biens et services et le brassage culturel. Mais avec le Burkina Faso, le Parc W occupant la région frontalière, les échanges sont limités. Il faut aussi noter que Karimama est l'une des portes d'entrée au Bénin, notamment pour la transhumance transfrontalière.

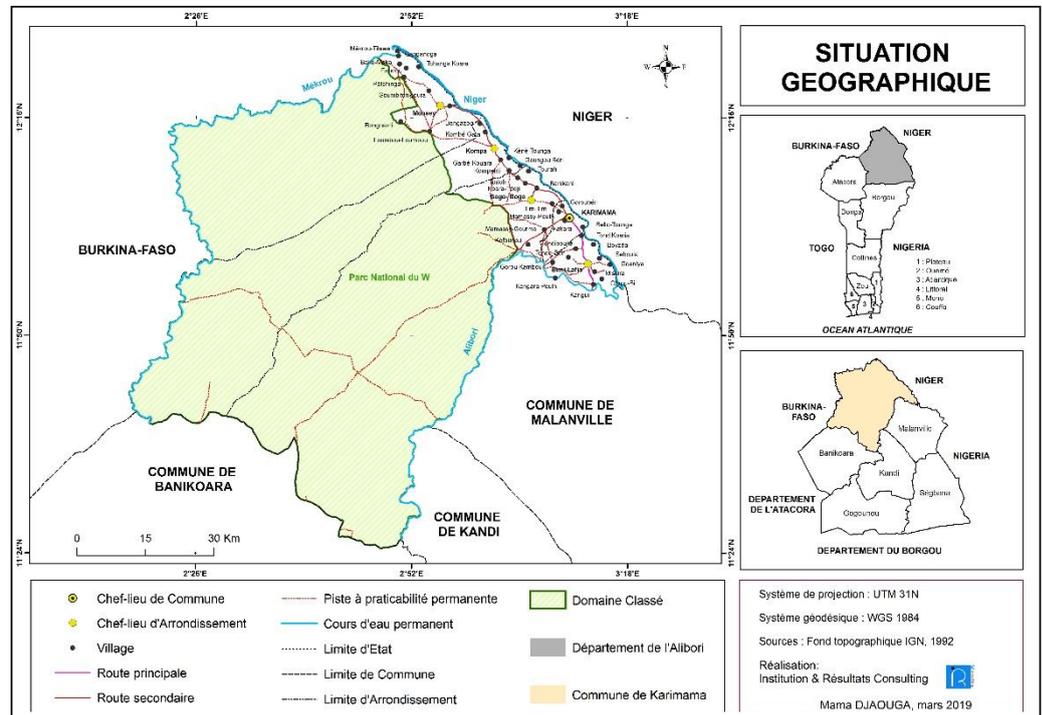
Le relief de la Commune est dans l'ensemble peu accidenté avec une extension terminale de la chaîne de l'Atacora au Sud-Ouest de la zone.

Le climat est de type Sahélo-Soudanien et Soudanien, avec une pluviométrie qui gravite autour de 600 mm par an. La saison sèche est caractérisée par des températures relativement basses (entre 12 et 25°C) pendant l'harmattan et hautes (jusqu'à 50°C environ).

La Commune est parcourue par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont le fleuve Niger et ses affluents, le Mékrou et l'Alibori.

La végétation est constituée pour l'essentiel de savanes caractéristiques des zones soudaniennes et soudano-sahélienne. On y trouve aussi des forêts galeries le long des cours d'eau, des forêts claires, des formations édaphiques (sols caillouteux, dépressions). Le complexe du parc " W " qui couvre les 5/6 de la superficie de la Commune regorge d'une faune riche non moins importante.

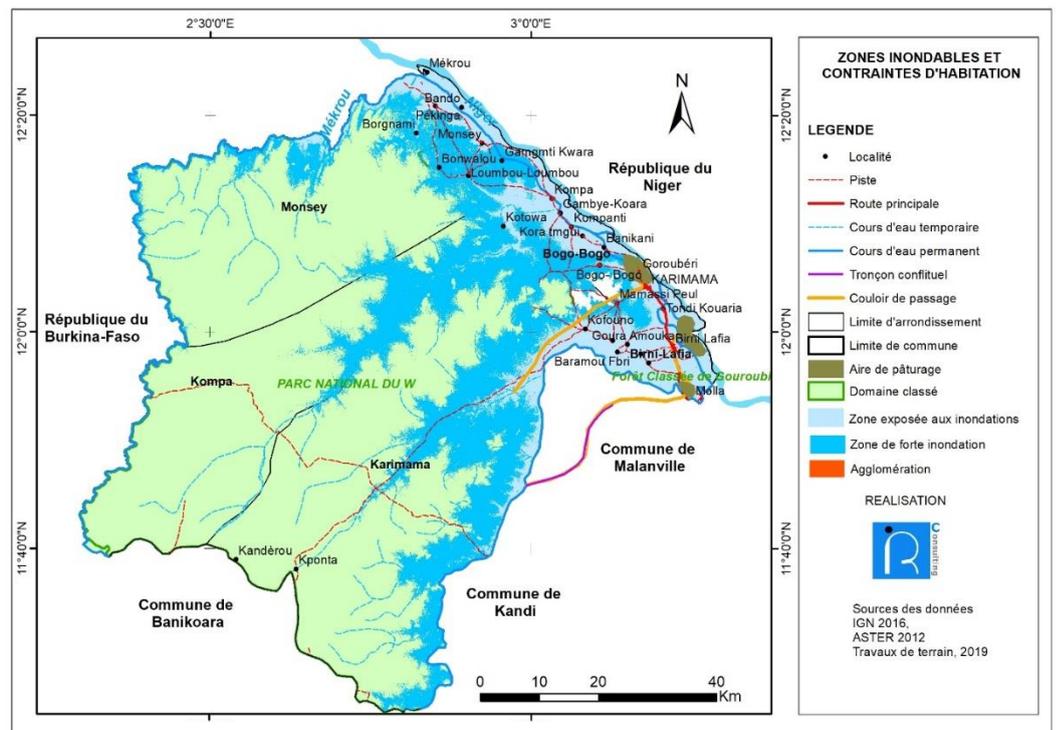
Elle est accessible par voie terrestre en latérite à partir de Guéné (43 km) et par voie fluviale sur le fleuve Niger à partir de Malanville.



1.2. Climat, hydrographie et relief et risque d'inondation

Par sa situation géographique, la commune de Karimama est soumise à un climat Sahélo Soudanien avec deux saisons à savoir (i) une saison sèche de novembre à mi-mai et une saison pluvieuse de mi-mai à octobre. La hauteur de pluie est en moyenne de 600 mm par an. La température moyenne est de 40°C entre avril et mai et de 12°C à 25°C entre novembre et mars pendant le régime d'harmattan. Quant au relief de la commune, il est dans un ensemble peu accidenté avec une extension terminale de la chaîne de l'Atacora au Sud-ouest de la zone. Il est composé dans l'ensemble de plaines et de vallées. Selon les zones, on observe des dépressions, des sols caillouteux et une diversité de formation édaphique. Dans la vallée du Niger et ses affluents, on rencontre des sols sablo-argilo-ferrugineux.

Cette situation édapho-climatique et l'installation des populations tout au long et dans la plaine conduit à des inondations touchant les cinq arrondissements de la commune. Elles sont dues au débordement du fleuve Niger et de ses affluents (Mékrou, Alibori). Les études sur la cartographie des



zones inconstructibles dans les 21 communes à haut risque d'inondation au Bénin réalisées par le Projet d'Urgence et de Gestion Environnementale en Milieu Urbain (PUGEMU) réalisées en 2015 révèlent que les inondations dans la commune de Karimama couvrent 519,27 km²

1.3. Végétation, faune et sol

La végétation est constituée pour l'essentiel de savanes caractéristiques des zones soudaniennes et soudano-sahéliennes. On y trouve aussi des forêts galeries le long des cours d'eau, des forêts claires, des formations édaphiques (sols caillouteux, dépressions). On retrouve des espèces végétales allant de *Mitragina*, *Terminalia macroptura*, *Detarium microcarpum*, *Burkea africana* et autres. Le complexe du parc " W " qui couvre les 5/6 de la superficie de la commune regorge d'une faune riche et de la flore.

1.4. Agriculture

L'économie de la commune de Karimama est essentiellement basée sur le secteur agricole. Les principales activités menées sont : l'agriculture, l'élevage, le commerce et la pêche.

L'agriculture est la principale source de revenus des populations. Elle est caractérisée par de petites exploitations. Les principales cultures pratiquées sont les cultures vivrières (sorgho, petit mil, riz, maïs, haricot), les cultures maraîchères (oignon, tomate, pomme de terre, piment, gombo) et les cultures de rente (coton et arachide). L'agriculture est de type extensif. Les producteurs ont un engouement pour les cultures de rente au détriment des cultures vivrières ; ce qui expose les populations à l'insécurité alimentaire.

Les terres de la commune sont faciles à exploiter et la culture attelée est assez répandue. Les agriculteurs sont confrontés à l'insuffisance de surfaces cultivables, à la divagation des animaux, à l'appauvrissement croissant des terres et au manque de débouchés pour certains produits, notamment du fait des difficultés d'accès à la commune.

Le principal problème est l'insuffisance d'espace cultivable. En effet, le parc W occupe environ les $\frac{2}{3}$ de la superficie de la commune. Cette situation contraint les paysans à exploiter les mêmes terres pendant des années en utilisant les engrais chimiques, ce qui entraîne l'appauvrissement des sols. La surface cultivable est estimée à $\frac{1}{6}$ des terres de Karimama, ce qui oblige les populations à exploiter les terres inondables du fleuve Niger et de ses affluents, les rendant vulnérables aux risques d'inondations.

1.5. Démographie

Selon les projections faites sur la base du RGPH4 de 2013, la Commune de Karimama compte en 2020 une population de 93189 habitants et en projection pour 2025, 116598 habitants (SDAC karimama, 2019).

Tableau 1 : Projection de l'effectif de la population en 2020 par arrondissement (SDAC)

Arrondissements	Villages / quartiers de villes	Total village	Population	
			2020	2025
Karimama	Batoumabéri, Dendi-Kouré, Mamassy-Peuhl, Goroubéri, Fakara, Bello-Tounga	06	16535	26450
Birni-Lafia	Birni-Lafia, Fadama, Goroukambou, Kangara-Peuhl, Karigui, Missira, Saboula, Tondikoaria, Tondoobon	09	24081	30457
Bogo-Bogo	Bogo-Bogo ; Mamassy-Gouyrma ; Torioh ; Banikani, Kofounou; Toura et Koaratédji.	07	15127	19133
Kompa	Kompa ; Dangazori ; Banizoumbou ; Goungoubéri; Kompanti ; Garbé-Koara et Kene-Tounga.	07	18259	20208
Monsey	Monsey ; Machayan-Marché ; Loumbou-Loumbou; Goumbitchigoura ; Fandou ; Bako-Maka ; Pétchinga ; Bongnami	08	18187	20003
TOTAL		37	93189	116598

Source : SDAC karimama, 2019

1.6. Habitat

L'espace actuel d'habitation de Karimama peut être maintenu et est suffisant à cause des espaces vides qui s'y rencontrent. Il est important de doter ces agglomérations d'une réserve administrative. Les mesures à prendre :

- lotir très rapidement ces agglomérations
- ouvrir les rues à la suite du lotissement
- apporter l'eau et l'électricité dans ces agglomérations

La construction de plus en plus d'habitats modernes avec une plus grande utilisation des feuilles de tôles et des briques en ciment au détriment de la paille et du banco.

Ces habitats s'agglomèrent sans aucune règle créant des agglomérations mal structurées. Toutefois, les zones inondables sont interdites à la construction d'habitations ou à l'érection de toute forme d'édifice pérenne.

2. Analyse et profil des risques

2.1. Approche méthodologique utilisée

2.1.1. Revue documentaire et analyse des sources secondaires

La documentation existante a été passée en revue. Il s'agit de divers documents de planification, les données pluviométriques et hydrométriques, les données socio-anthropologiques, les rapports (évaluation et gestion) de la survenance des aléas, la liste des quartiers et arrondissements à risque de la commune de Karimama, les PCC existants, les documents de politique et stratégies, les PDC, le SDAC, etc. Cet exercice a été primordial pour identifier les gaps d'informations à couvrir par la collecte des données primaires.

2.2. Collecte de données et évaluation des PCC

2.2.1. Echantillonnage

Le sondage par grappe est choisi ici pour déterminer la taille de l'échantillon représentatif afin de conduire l'élaboration ou l'actualisation des PCC tel que recommandé par l'actuel guide d'élaboration des PCC. Ce type de sondage est d'autant plus efficace que les grappes sont plus hétérogènes et géographiquement réparties. Ce type de sondage est utilisé lorsque le choix des individus est aléatoire et qu'on dispose d'une liste de grappes réunissant plusieurs individus.

Les ménages des villages vulnérables constituent la principale unité de l'échantillon. La taille minimale des ménages à enquêter par commune est déterminée par la formule suivante (Gorstein et al., 2007 ; SMART, 2012 ; DGSCN, 2014) :

$$n = \frac{t_{\alpha} \times p \times (1 - p) \times deff}{d^2} \times (1 + h)$$

Dans cette formule,

- « t_{α} » représente le quantile d'ordre $(1 - \alpha)$, avec α le niveau de confiance que l'on fixe. Ce niveau de confiance est généralement fixé à 95%, ce qui donne une valeur de 1,96 pour t_{α} ;

- « p » est la probabilité qu'un ménage exposé aux risques identifiés appartienne à l'échantillon. On retiendra $p = 70\%$ pour permettre de couvrir plus les ménages à risque dans les communes et d'éviter le risque de tomber sur des ménages ne subissant aucun effet des aléas.
- « d_{eff} » correspond à l'effet de grappe. Dans le cadre de l'élaboration ou de l'actualisation, la valeur du d_{eff} est fixée à 3 compte tenu des spécificités de l'étude.
- « h » est le taux de non-réponses anticipées. Par prudence, dans ce travail, le taux de non-réponses est fixé 5% pour la détermination de la taille minimale de l'échantillon ;
- « d » représente le niveau de précision souhaitée. Selon SMART (2012), il n'existe pas un niveau standard de précision (d) à appliquer ; le tout dépend des objectifs de l'étude, des moyens financiers disponibles. Gorstein et al. (2012) indique toutefois que la valeur espérée pour le taux [de couverture] peut aider dans la prise de décision.
- Dans le cas de la présente étude, la valeur espérée pour l'inclusion des ménages dans l'échantillon est de 70%. Pour avoir une précision relativement appréciable dans cette étude, la valeur de d a été fixée à 5%.

La sélection des ménages à enquêter suivant leur taille doit être obtenue en tenant compte de toutes les couches socio professionnelles, notamment les ménages agricoles, commerciales, transporteurs, les personnes de troisièmes âges, des personnes en situation d'handicap et les femmes...

Par ailleurs, la taille de l'échantillon représentatif des acteurs communaux à enquêter est fixée à 25 en tenant compte du nombre des acteurs membres des plateformes communales de RRC.

Tableau 2 : Valeurs des paramètres utilisées dans le calcul de la taille de l'échantillon dans la commune

Paramètres	Valeurs
Niveau de confiance (α)	95%
t_{α} (Quantile d'ordre $(1-\alpha)$)	1,96
Taux de non-réponses (h)	0,05
Probabilité d'exposition aux risques d'un ménage (p)	0,7
Effet de grappe (d_{eff})	3
Précision (d)	5%
Taille de la population ¹	66353
Niveau de confiance	1,96
Marge d'erreur (d)	0,037
Nombre de ménages minimum à enquêter au niveau communal	694,194419

En fonction de la taille des arrondissements de la Commune de Karimama, une taille d'échantillon est déterminée pour chaque arrondissement se trouvant dans la commune. Soit n_e le nombre de ménages à enquêter dans chaque arrondissement, on a :

$$n_e = \frac{n_j}{N} * n$$

n_j est le nombre de ménages dans l'arrondissement

n est le nombre de ménages total à enquêter dans la commune

N le nombre de ménages de la commune

¹ RGPH-4

Tableau 3 : Détermination du nombre minimum de ménages à enquêter par arrondissement

Arrondissements	Nombre de ménages à enquêter dans chaque arrondissement (ne)
BIRNI-LAFIA	177
BOGO-BOGO	116
KOMPA	134
MONSEY	136
KARIMAMA	132
Total	694

Par analogie, le nombre de ménages n_v à enquêter dans les villages est déterminé par la formule suivante :

$$n_v = \frac{n_k}{n_j} * n_e$$

n_k est le nombre de ménages dans le village

n_j est le nombre de ménages dans l'arrondissement

n_e est le nombre de ménages total à enquêter dans l'arrondissement

n_v le nombre de ménages dans le village

Tableau 4 : Détermination du nombre minimum de ménages à enquêter par village

DIVISIONS ADMINISTRATIVES	Villages	Nombre de ménages dans le village (Nk)	Nombre de ménages dans l'arrondissement (Nj)	Nombre de ménages total à enquêter dans l'arrondissement (Ne)	Nombre de ménages dans le village (Nv)
COM : KARIMAMA	9 168				694
ARROND : BIRNI-LAFIA	2 336	2 336	2 336	177	177
BIRNI LAFIA	969	969	2 336	177	73
KARIGUI	914	914	2 336	177	69
TOUNDI-KOARIA	453	453	2 336	177	34
ARROND : BOGO-BOGO	1 527	1 527	1 527	116	116
BANIKANI	301	301	1 527	116	23
BOBO-BOBO	368	368	1 527	116	28
MAMASSY-GOURMA	646	646	1 527	116	49
TORIO	212	212	1 527	116	16
ARROND : KOMPA	1 768	1 768	1 768	134	134
KOMPA	1 105	1 105	1 768	134	84
GARBAYKOARA	311	311	1 768	134	24
KOMPANTI	352	352	1 768	134	27
ARROND : MONSEY	1 799	1 799	1 799	136	136

DIVISIONS ADMINISTRATIVES	Villages	Nombre de ménages dans le village (Nk)	Nombre de ménages dans l'arrondissement (Nj)	Nombre de ménages total à enquêter dans l'arrondissement (Ne)	Nombre de ménages dans le village (Nv)
LOUMBOU LOUMBOU	422	422	1 799	136	32
MOSSEY DENDI	328	328	1 799	136	25
MOSSEY HAOUSSA	359	359	1 799	136	27
PETCHINGA	690	690	1 799	136	52
ARROND : KARIMAMA	1 738	1 738	1 738	132	132
GOROUBERI	426	426	1 738	132	32
KARIMAMA I	551	551	1 738	132	42
KARIMAMA II	543	543	1 738	132	41
MAMASSI PEULH	218	218	1 738	132	17

Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

2.2.2. Cibles et zones de collecte de données

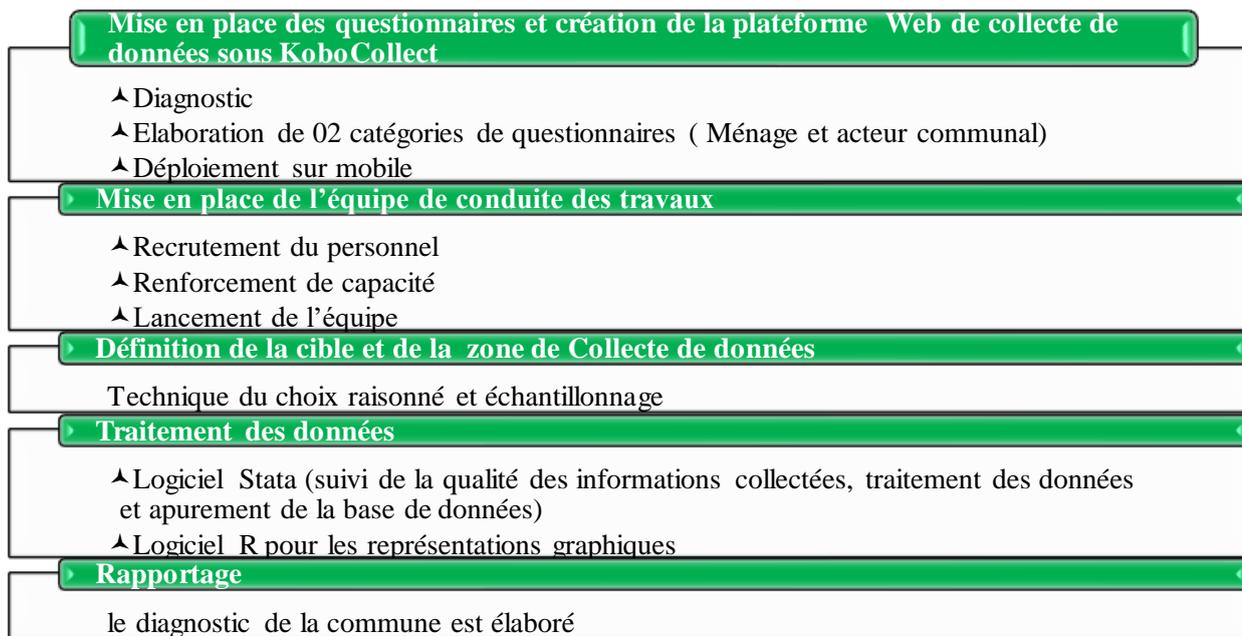
La présente collecte s'intéresse à la fois aux ménages et aux acteurs communaux intervenant dans la gestion des risques et catastrophes au sein de la commune de Karimama. Les principaux acteurs visés ici sont les acteurs communaux, les membres de la Plateforme communale de RRC et les chefs de ménage de la commune. Les principaux types de données à collecter sont relatifs

- ☞ aux activités socio-économiques de la commune ;
- ☞ aux données sociologiques de la commune ;
- ☞ aux risques majeurs auxquels la commune est exposée ;
- ☞ au degré d'exposition et de vulnérabilité des communautés face aux risques identifiés ;
- ☞ aux principaux secteurs d'activités touchés ;
- ☞ aux périodes de survenance des situations d'urgence et leurs durées de crises ou des catastrophes ;
- ☞ aux mesures prises et les capacités disponibles ;
- ☞ aux causes des situations d'urgence, de crises ou de catastrophes.

2.3. Etapes de l'analyse diagnostique

Afin d'atteindre les objectifs, une méthodologie en 5 étapes essentielles présentées par la figure 1 a été adoptée :

Figure 1: Etapes de la méthodologie

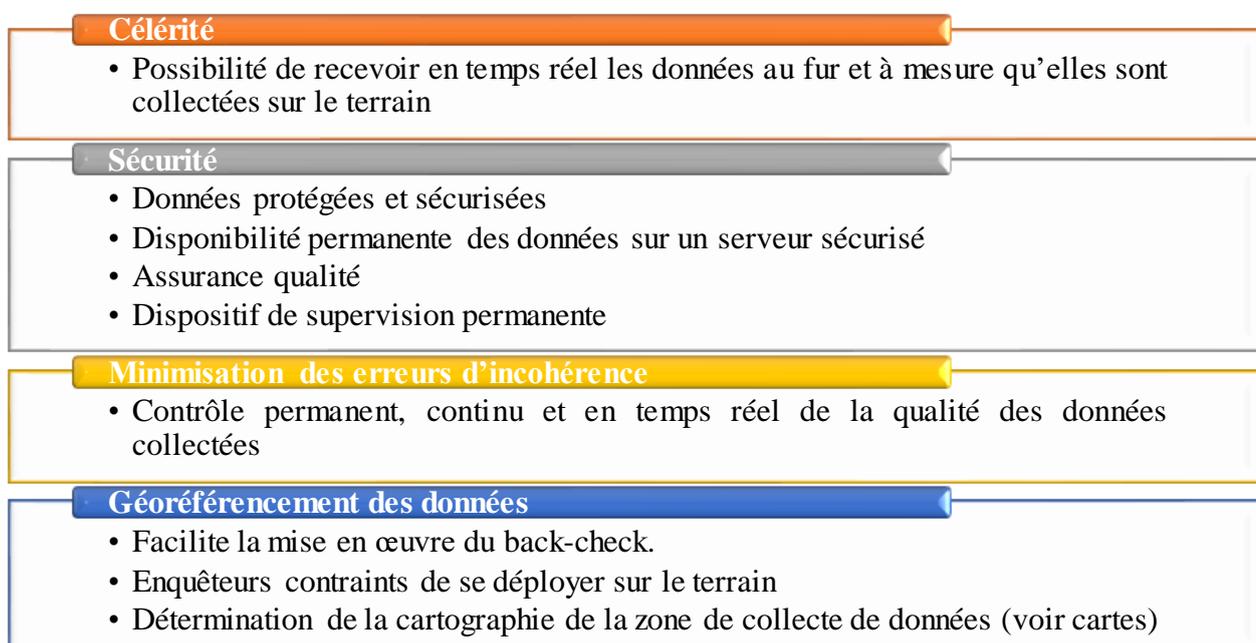


Afin d'optimiser la mise en œuvre du processus devant aboutir à l'actualisation du PCC de la commune de Karimama, l'équipe de mission a utilisé la plateforme KoboCollect pour digitaliser les questionnaires et conduire le processus d'enquête à travers des smartphones dans la mesure où cette base de données a été déployée sous Android.

Il a été élaboré de sorte à obtenir les informations nécessaires à la mesure de la vulnérabilité des ménages, les risques de survenance des aléas et les dégâts des catastrophes.

La technique de collecte est l'interview en face-à-face. Cette technologie, recommandée par l'ANPC est justifiée par les motifs présentés par la figure 2 suivante :

Figure 2: Motivation du choix de KoboCollect



2.4. Traitement et analyse des données

Le traitement de données est une étape indispensable pour une analyse des données. Il permet de bien préparer les données avant l'analyse. Principalement ici, il a été procédé au recodage de quelques variables afin de les rendre prêtes à être utilisées pour l'analyse.

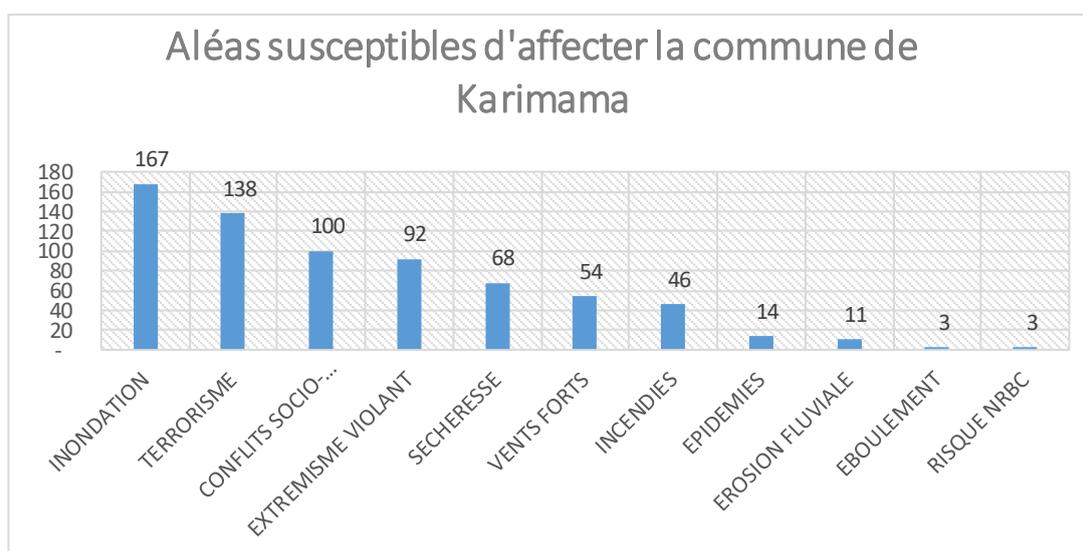
Aux vues des objectifs assignés, la démarche méthodologique retenue a consisté à effectuer une analyse descriptive sur les données recueillies afin d'aboutir à l'actualisation du PCC de la Commune de Karimama, plus concrètement, on adopte, suivant les objectifs, les méthodes de tri à plat ou de tableaux croisés.

Le logiciel Stata est utilisé pour le traitement des données et l'apurement de la base de données. En ce qui concerne les représentations graphiques, le logiciel Excel a été mis à contribution.

2.5. Résultats de la collecte des données

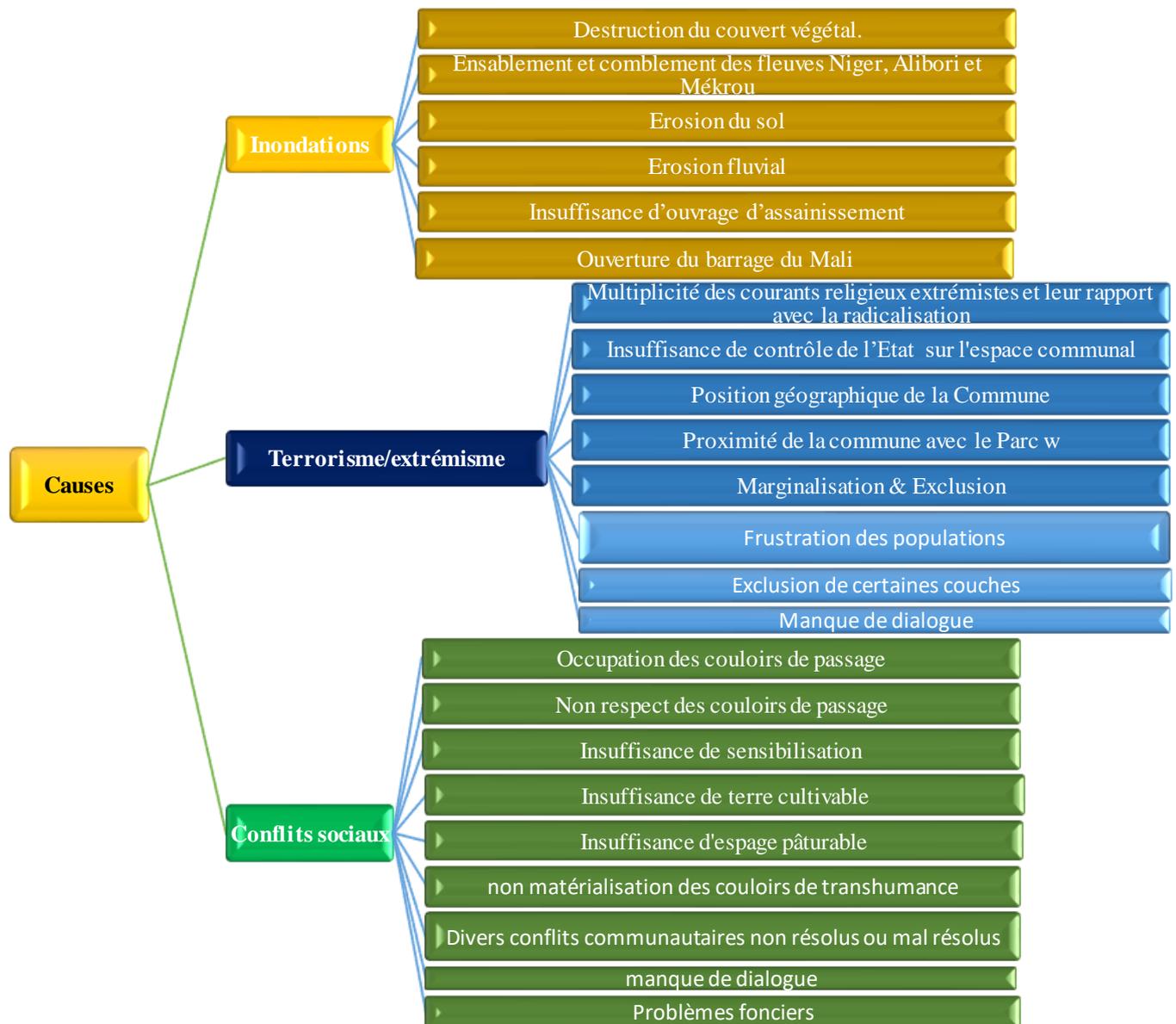
Dans la commune de Karimama, selon les ménages rencontrés, l'inondation est le principal aléa susceptible d'affecter la commune. Elle a été citée par environ 24% des personnes enquêtées. Ceux-ci ont par ailleurs évoqué d'autres types d'aléas susceptibles d'affecter la commune de Karimama. Selon eux, il s'agit notamment du terrorisme (20%), des conflits socio-politiques (transhumance) 14% et l'extrémisme violent (13%).

Figure 3 : Aléas susceptibles d'affecter la commune de Karimama



Pour ces ménages, les causes possibles des inondations, du terrorisme, de la transhumance et de l'extrémisme violent sont les suivantes :

Figure 4 : Causes des inondations, du terrorisme, de la transhumance et l'extrémisme violent



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

2.5.1. Activités de réduction des risques de catastrophe à mener avant la survenance des aléas

Selon les personnes enquêtées (acteurs communaux et ménages), les activités susceptibles d'être menées pour réduire la vulnérabilité des ménages à risque sont : (1) sensibilisation, (2) réalisation des barrages hydroélectriques, (3) recrutement du personnel de sécurité, (4) plantation d'arbres, (5) renforcer les capacités dans tous les domaines, (6) installer des panneaux de signalisation.

2.5.2. Activités à mener pendant et après la survenance des aléas

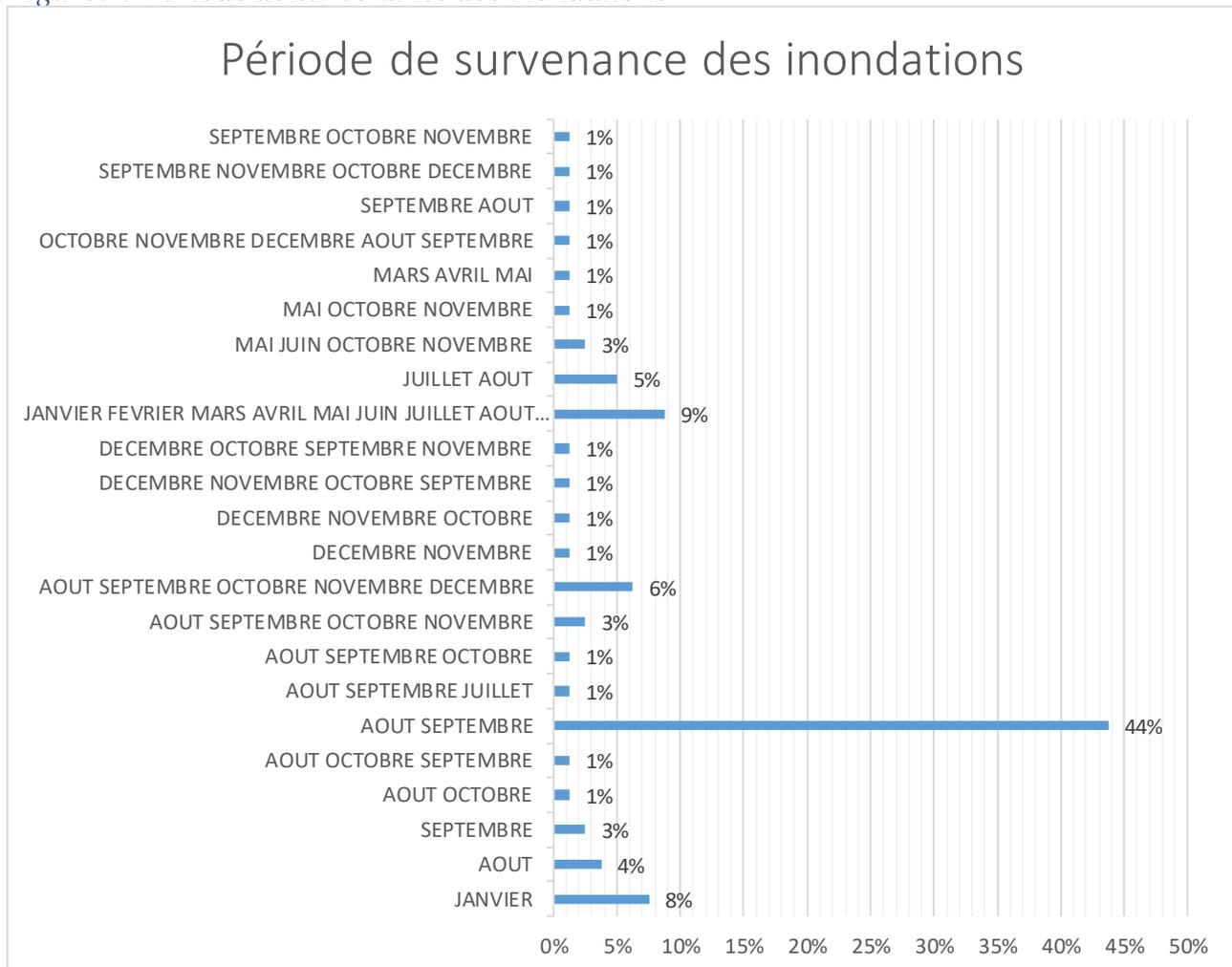
L'analyse des données montre que les principales activités réduction de risque de catastrophe susceptible d'être menées au profit des ménages après la survenance des aléas, sont : (1) formation

sur la sécurité, (2) sensibilisations diverses, (3) soutien aux personnes affectées, (4) distribution des vivres et des non vivres, (5) assurer le relèvement des sinistrés.

2.5.3. Périodes de survenance des aléas

Selon les ménages enquêtés, la commune est exposée au phénomène des inondations durant les mois d'août à septembre. Ces mois ont été les plus cités par 44% des ménages rencontrés comme étant des moments de fortes constatations des inondations dans la commune (figure 5).

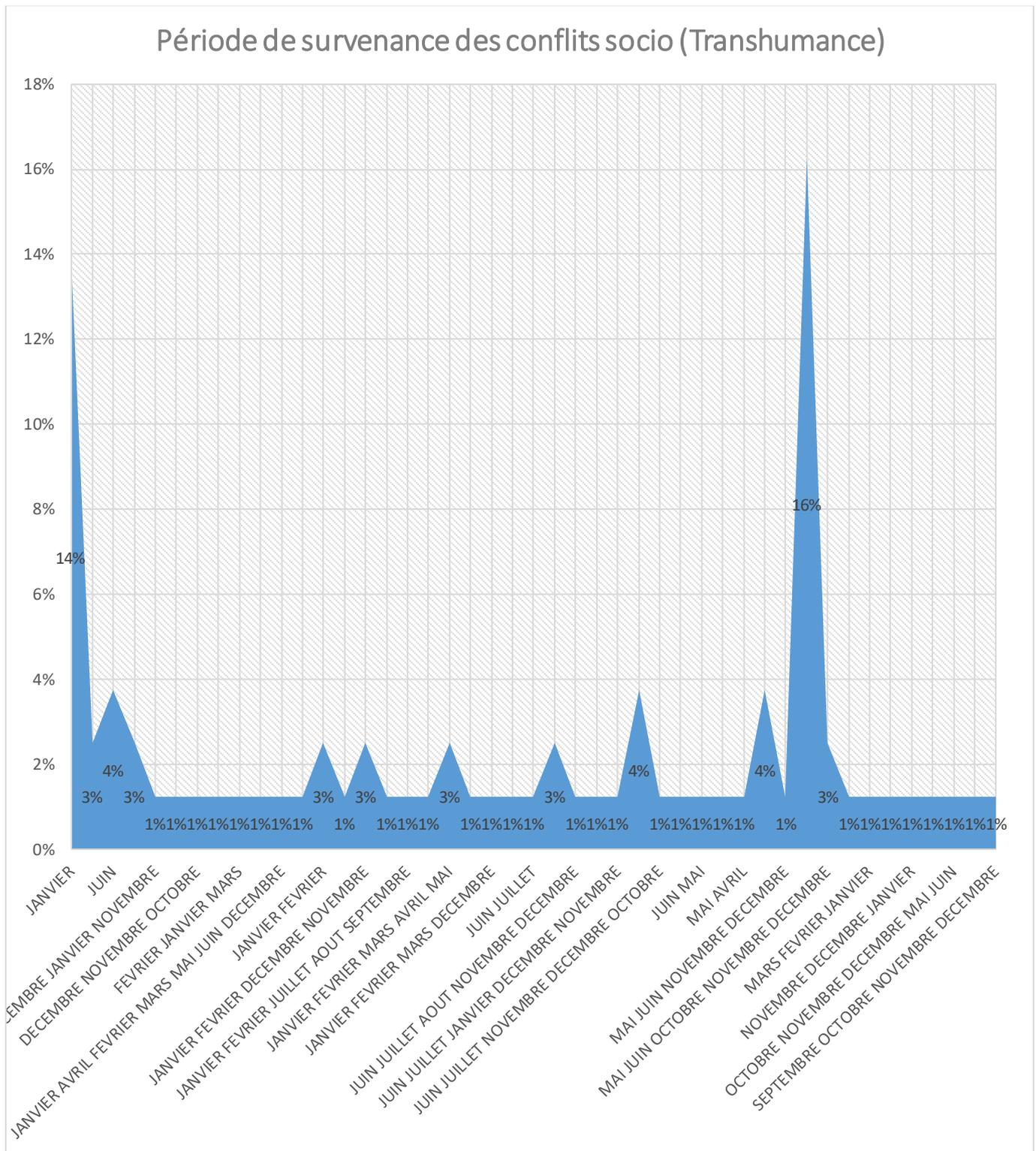
Figure 5 : Période de survenance des inondations



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Pour ce qui concerne les conflits sociaux (Transhumance), la commune est susceptible de le connaître toute l'année selon les dires des ménages, mais beaucoup plus au cours des mois de janvier, mai, juin, juillet, octobre et novembre (figure 5), cité par plus de 59% des ménages interviewés. Il s'agit des périodes de pointe de la survenue de l'aléa, compte tenu des causes sous-jacentes : rareté du foin et intensité des activités agricoles.

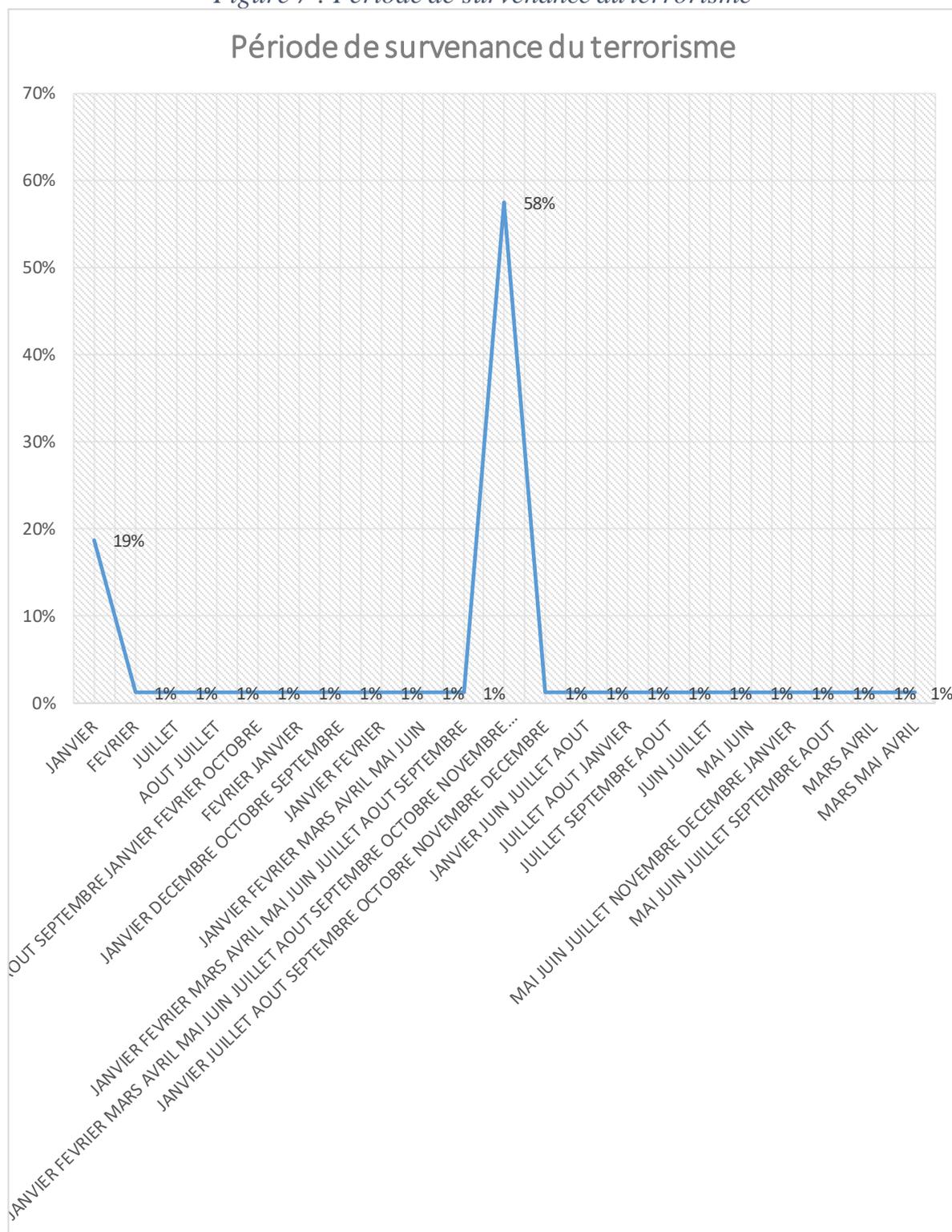
Figure 6 : Période de survenance des conflits sociaux (Transhumance)



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Quant au terrorisme, le risque est permanent tout au long de l'année (58%), selon les ménages. Néanmoins, le mois de Janvier a été spécifiquement cité par 19% des ménages comme l'un des mois les plus à risque et ceci du fait de la forte présence des populations au village et les diverses manifestations festives de la période.

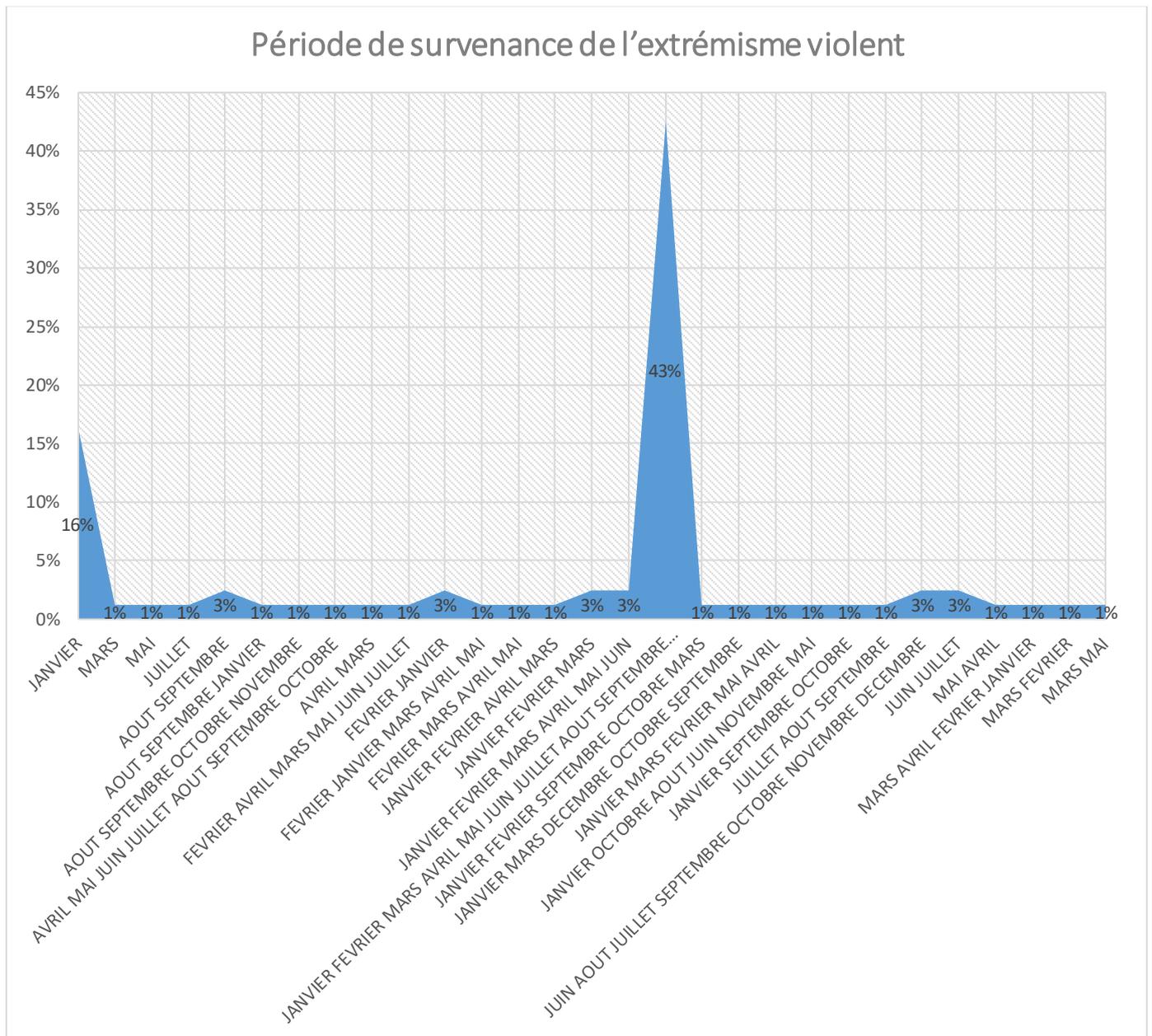
Figure 7 : Période de survenance du terrorisme



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Quant au phénomène de l'extrémisme violent, le risque est également permanent tout au long de l'année et cité par plus de 43% des ménages. Aussi, faut-il noter que 16% des ménages interviewés ont cité spécifiquement le mois de Janvier. Les grandes mobilisations au village et les manifestations diverses justifient aussi cette tendance observée.

Figure 8 : Période de survenance de l'extrémisme violent



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

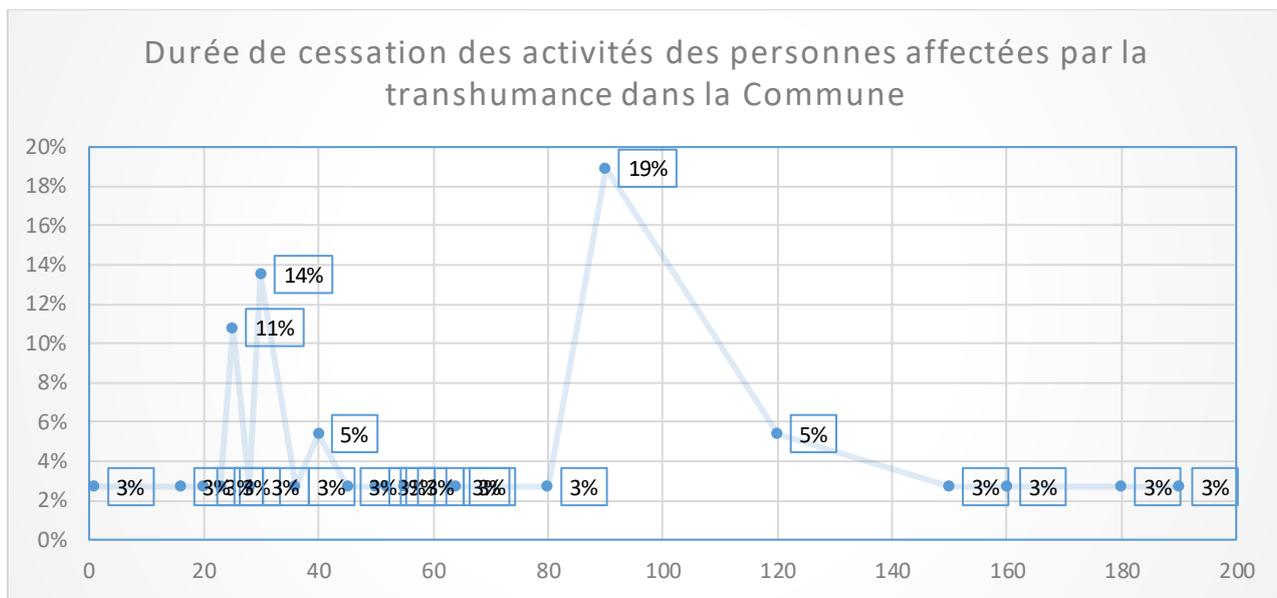
2.5.4. Conséquence de la survenance des aléas sur les activités

Selon les statistiques de 2020, 2021 à 2022, les données secondaires obtenues font état de ce que, la commune a enregistré en nombre de ménages touchés respectivement 957, 648 et 745 et en terme de dégâts respectivement 638,5, 548,5 et 104,75 hectares de champs détruits pour les mêmes années

Par ailleurs, la survenance des aléas est souvent une cause de cessation des activités génératrices de revenus exercées par les ménages. Notamment, en cas de survenance ou de risques de terrorisme et d'extrémisme violent, certaines activités des ménages tourneront au ralenti pratiquement toute l'année.

Aussi, selon les ménages interviewés, 19% des personnes affectées par la transhumance cessent-elles leurs activités sur une période allant de 80 à 100 jours (figure 9).

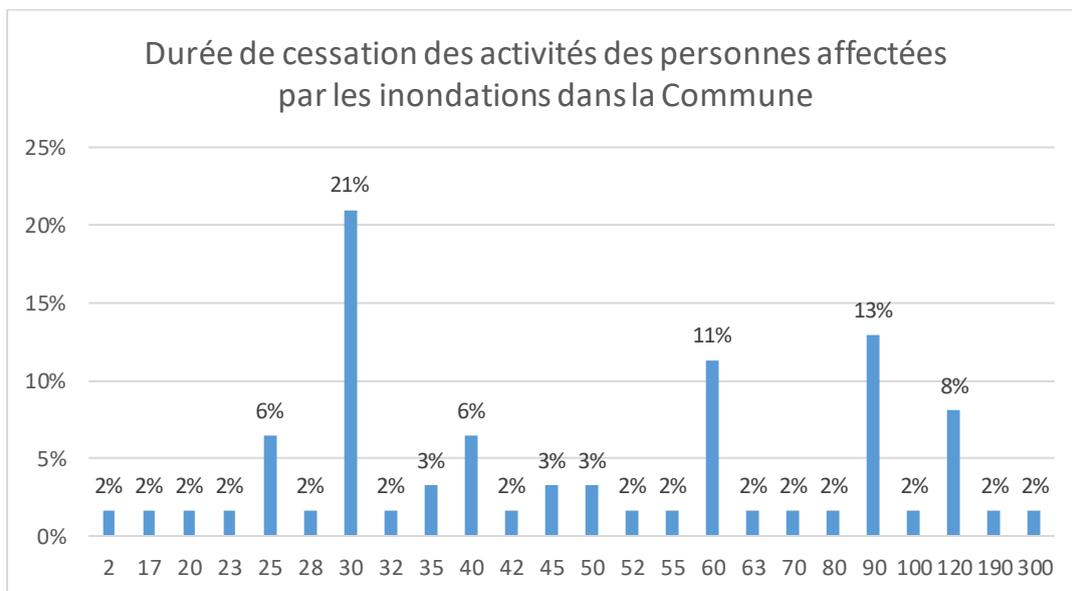
Figure 9 : Durée de cessation des activités des personnes affectées par la transhumance dans la Commune



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

En cas d'inondations, les activités cessent durant 30 jours selon 21% des ménages, 25 ou 40 jours selon 6%, 60 jours selon 11% des ménages, 13% et 8% pour respectivement 90 et 120 jours. Ces informations sur les chocs créés par l'inondation sur les revenus et donc les moyens de subsistance des populations affectées, permettent de prendre des mesures en amont pour la résilience desdites populations.

Figure 10 : Durée de cessation des activités des personnes affectées par les inondations dans la Commune

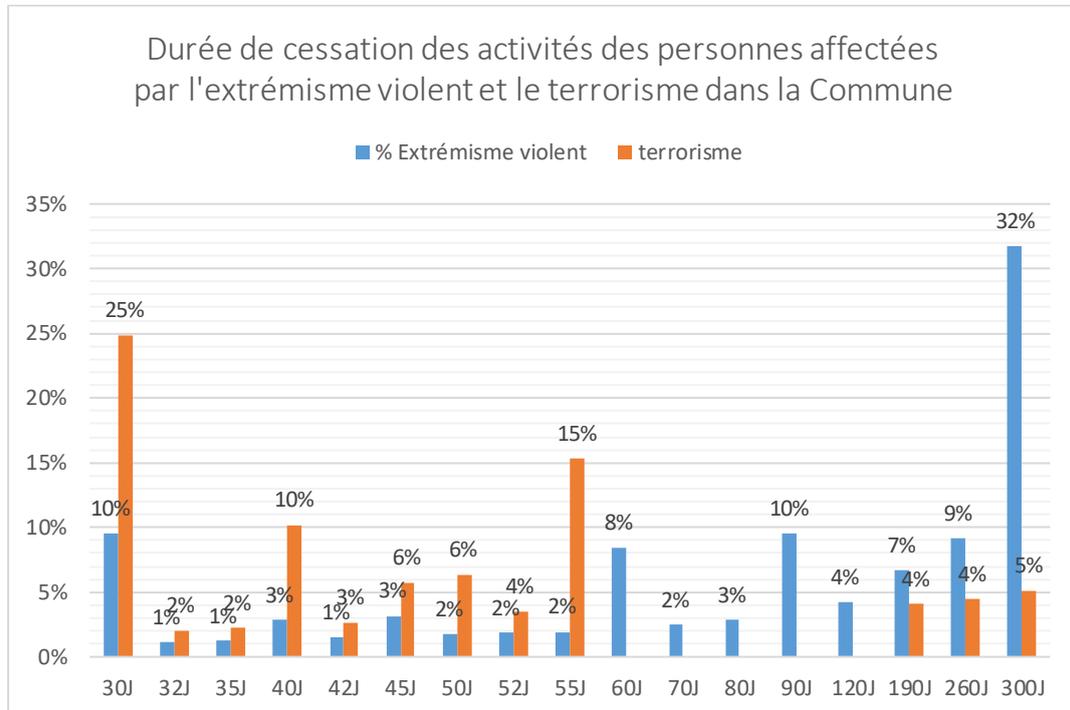


Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Pour ce qui concerne le terrorisme et à l'extrémisme violent, de 2020 à 2022, on a enregistré 12 décès, de nombreuses personnes enlevées et plus de 3048 personnes déplacées internes (source OIM). Cela qui montre la pertinence de cet aléa.

Sur le plan de la perturbation des activités quotidiennes, ils peuvent entraîner jusqu'à 300 jours de cessation d'activités notamment l'extrémisme violent selon 32% des ménages. Quant aux actes terroristes, ils causeront une cessation variée entre 30 et 55 jours selon respectivement 25 et 15%. Ces périodes correspondent aux périodes de perturbations du fonctionnement de la société, du déplacement et de la réorientation des activités génératrices de revenus.

Figure 11 : Durée de cessation des activités des personnes affectées par l'extrémisme violent et le terrorisme dans la Commune

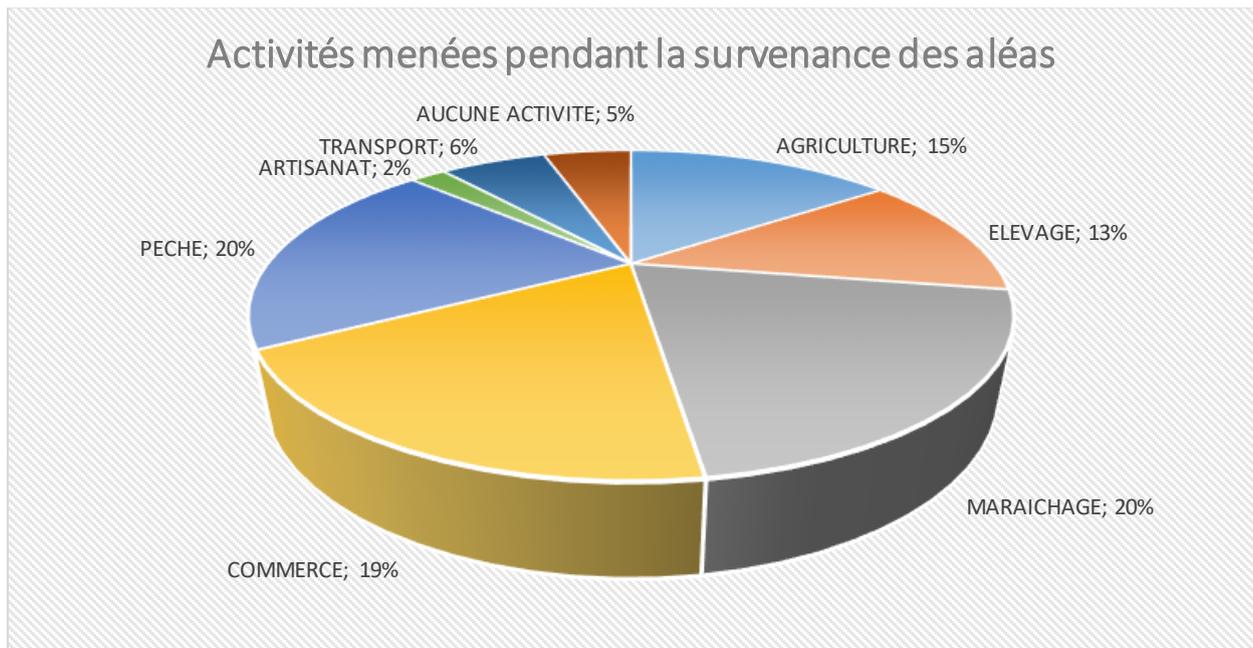


Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

2.5.5. Activités alternatives menées pendant la survenance des aléas

Pour assurer leur propre résilience aux chocs de cessation des activités, les populations affectées ont recours à des activités alternatives, génératrices de revenus. Il faut noter que pendant ces périodes de la survenance des aléas, les informations recueillies font état de ce que les ménages préfèrent s'orienter plus dans l'agriculture (15%), l'élevage (13%), le maraichage (20%), le commerce (19%), la pêche (20%), l'artisanat (2%) et le transport (6%). Comme on le constate, il s'agit globalement d'un changement d'activités dans la gamme existante, selon la nature de l'aléas. Seuls les transports (taxi moto) et la migration (pour ceux qui n'ont pas d'activités alternatives) sont de nouvelles options citées par certains enquêtés.

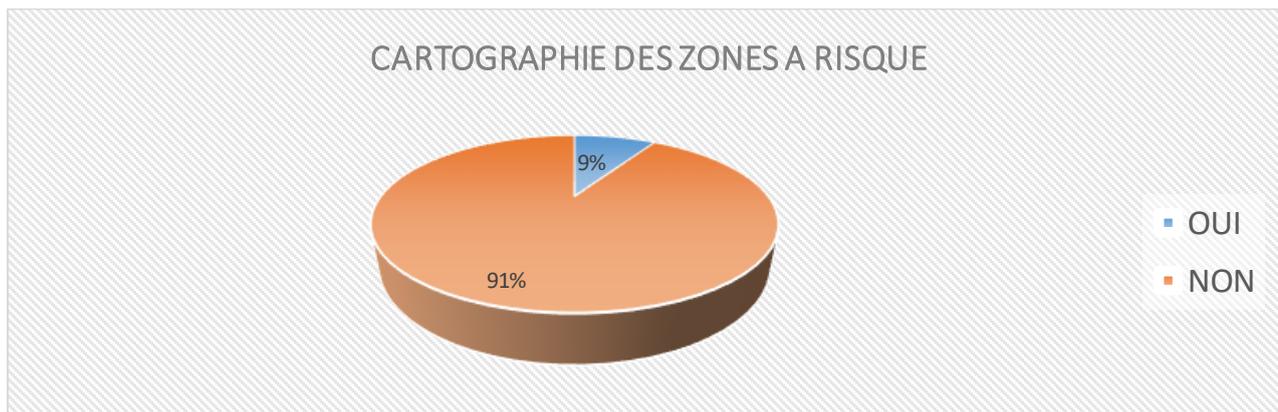
Figure 12 : Point sommaire des activités à mener pendant la survenance des aléas



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

2.5.6. Connaissance des zones à risque

Figure 13 : Connaissance de la cartographie des zones à risque de la Commune



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Selon les acteurs communaux enquêtés (Plateforme communale de RRC), 91% des interviewés, la commune ne dispose pas de cartographies de zones à risque. Cette information est confirmée par les cadres de la mairie. Toutefois, il faut noter que la localisation des zones inondables contenue dans le PCC de 2021, n'est pas connue des acteurs. Cela pose le problème de la vulgarisation et de l'appropriation des PCC par les principaux acteurs de RRC de la commune.

La cartographie des zones à risque d'inondation dans la commune est la suivante :

Tableau 5 : Cartographie des zones inondables de Karimama

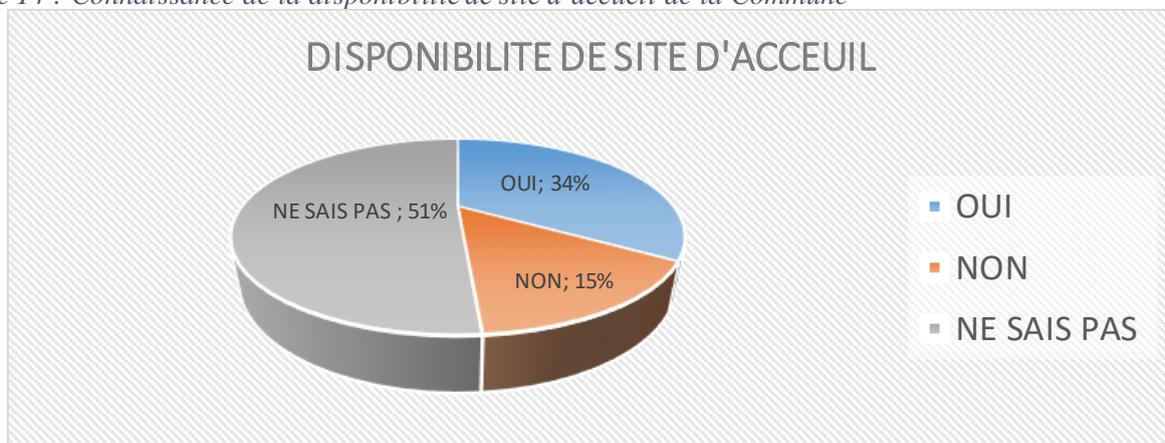
Arrondissement	Superficie (km2)	%	Localités
Birni-Lafia	119,77	96,39	Toutes les localités
Bogo-Bogo	165,50	6,04	Torioh, Kofouno, Banikani, Tourah, Boumi-Tounga, Souh-Tounga, Arouna-Tounga, Alfari, Koara-Tédji et Kogoungou
Karimama	40,18	59,97	Bello-Tounga, Gazéré-Tounga, Goroubéri, Karimama, Mairoua-Tounga, Mamassy-Peulh et Tin-Tin
Kompa	85,08	6,02	Toutes les localités
Monsey	108,81	6,66	Monsey Dendi, Monsey Haoussa, Pétchinga, Goumbitchigoura, Mékrou et Ganganoga.
Total	519,27		

Source : PUGEMU/SERHAU-SA, 2015 – Cartographie des zones inconstructibles dans les 21 communes à haut risque d'inondation au Bénin

Notons que cette situation s'est aggravée conformément aux prédictions de PUGEMU

2.5.7. Connaissance de la disponibilité de site d'accueil

Figure 14 : Connaissance de la disponibilité de site d'accueil de la Commune



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

51% des interviewés ignorent l'existence des sites d'accueil dans la commune malgré les efforts consentis par la mairie pour déterminer et aménager et rendre opérationnels ces sites.

La situation des sites d'accueil est présentée ci-après :

Tableau 6 : Sites d'accueil/Nouveaux villages

N°	Localisation	Etat actuel du site	Besoins de sécurisation et d'aménagement
01	BAKO-Maka	bon	oui
02	Saidi-Fari	bon	oui
03	Maizagou-Koara	bon	oui
04	Zibangourbi	bon	oui
05	Mangourdo	bon	oui
06	Boumbayé	Site non aménagé	oui
07	Tini-koara	passable	oui
08	Sabon-gari	passable	oui
09	Kampement	bon	oui

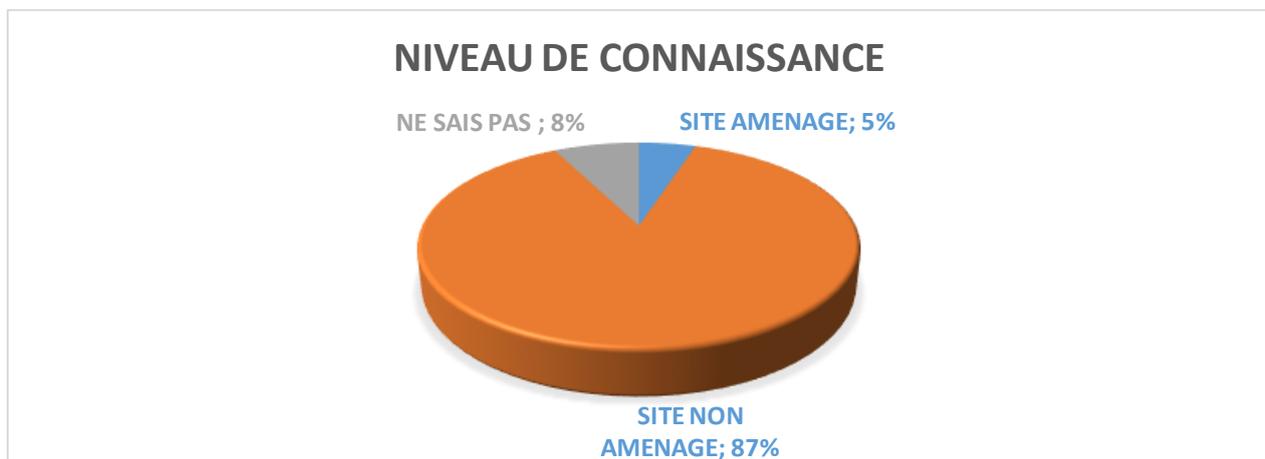
10	Souh-tounga	passable	oui
11	Boumi-tounga	passable	oui
12	Gazere-Tounga	Site partiellement inondé	oui
13	Maroua-Tounga	Site partiellement inondé	oui
14	boyzéa	bon	oui
15	maligoungou	bon	oui
16	kozamgou	bon	oui
17	kokodé	bon	oui
18	banikoubey	bon	oui

Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Globalement on note que des efforts sont consentis par la commune pour prévoir des sites d'accueil et de relogement et de pour les aménager. Ainsi, sur 18 sites disponibles dont onze (11) sont en bon état. Ces efforts doivent être poursuivis pour sécuriser et rendre viable ces espaces.

2.5.8. Classification des sites d'accueil

Figure 15 : Niveau de connaissance des sites d'accueil de la Commune



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Les sites d'accueil étant dédiés aux populations à risque, il importe d'en faire une vulgarisation pour faciliter l'accès et l'utilisation. Les enquêtes menées au niveau communautaire et auprès d'acteurs, montrent une faible connaissance sur la situation des sites d'accueil. Ainsi, alors que des efforts sont consentis pour installer et aménager certains sites et de nouveaux villages d'accueil, 87% des interviewés déclarent encore ces sites non aménagés et 8 % n'en savent rien sur leur existence alors que la commune dispose de 18 sites d'accueil dont 11 sont bons et disposent d'un minimum d'infrastructures d'accueil et de sécurisation. Des efforts de sensibilisation et de vulgarisation restent donc à faire.

2.5.9. Infrastructures installées dans la zone à risque

Dans le cadre de l'aménagement des sites d'accueil, certaines infrastructures ont été mises en place sur les sites installés dans la commune. Ces infrastructures concernent : les écoles, les latrines, les forages, les marchés, les latrines, les embarcadères, les postes de police, les bases militaires, les magasins de stockages et les maisons d'habitation. On note que l'enquête a révélé la présence de la plupart des infrastructures utiles sur un site d'accueil déjà aménagés. Il s'agit de poursuivre l'installation sur chaque site, des infrastructures indispensables, selon les besoins spécifiques des aléas concernés.

2.5.10. Sources potentielles de financement des activités

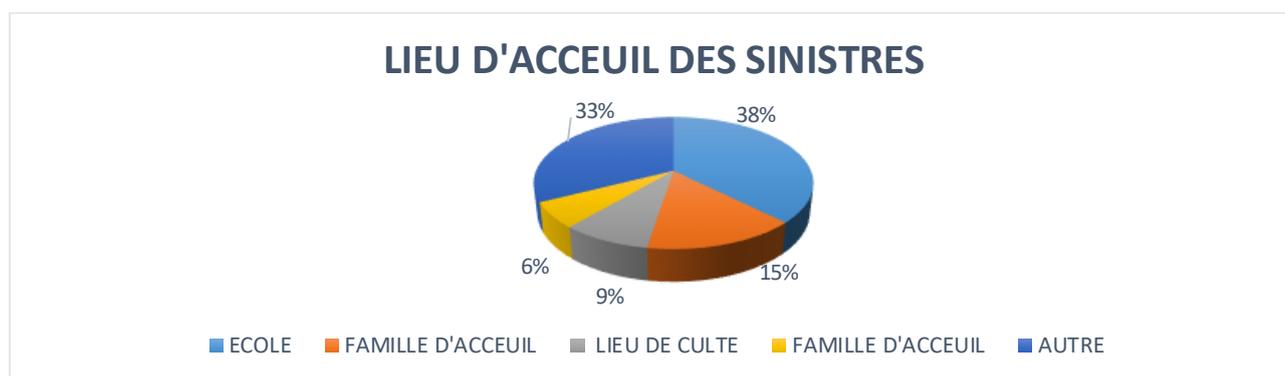
Les préoccupations en lien avec les sources potentielles de financement des activités de développement dans la commune ont permis aux enquêtés de d'énumérer les partenaires suivants : FADEC, PRÉFECTURE, MAIRIE, UNICEF (SNU), ONG DEDRA, APIDA, ANCB, CROIX ROUGE, ANPC, GOUVERNEMENT, PAM, FAO, HELVETAS, ONG BIENFAISANCE, DIRECT AIDS, OIM, etc.

2.5.11. Partenaires susceptibles d'appuyer la RRC dans la Commune

Parmi les acteurs potentiels pouvant accompagner la commune sur le plan financier, les acteurs suivants sont cités comme potentiels partenaires. Il s'agit : du GOUVERNEMENT (ANPC), du PAM, de la FAO, de l'APIDA, de HELVETAS, de l'ANCB, de l'APIDA, de la CROIX ROUGE, de l'UNICEF (SNU).

2.5.12. Autres lieux d'accueil des sinistres

Figure 16 : Autres lieux d'accueil des sinistrés dans la Commune



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

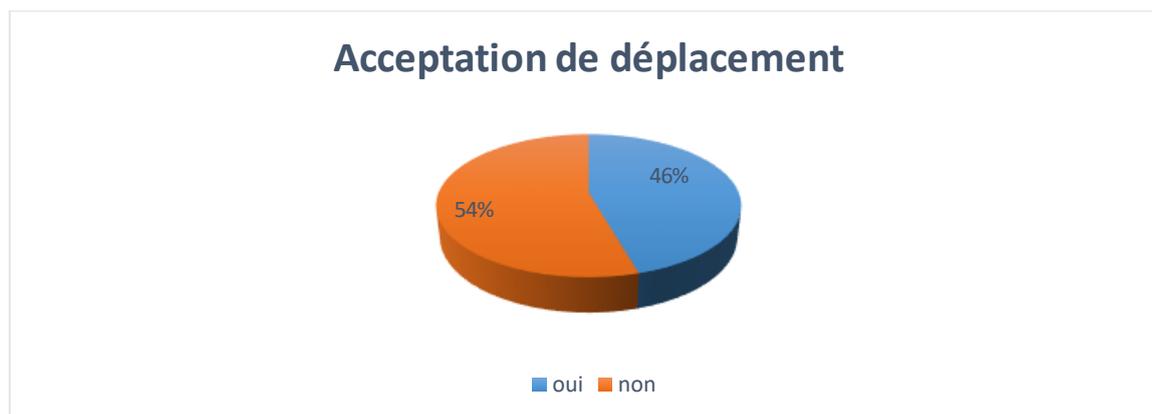
Pour évaluer la situation actuelle de relogement des sinistrés dans la commune, il est revenu qu'en dehors des sites officiels d'accueil, trois lieux peuvent être utilisés aujourd'hui. Selon les enquêtés (surtout les acteurs communaux), 15% des déplacés vont vivre en famille d'accueil, 33% dans les écoles et 38% sont ailleurs. Il ressort que les sites d'accueil sont encore insuffisants. Il urge de créer d'autres sites et de les aménager, pour une meilleure prise en charge des sinistrés.

2.5.13. Emplacement pour reloger les populations

Les enquêtes sur le terrain auprès des ménages et d'autres acteurs communaux ont relevé que des espaces sont disponibles dans les localités à risque pour le relogement des sinistrés. Il s'agit de : site Maroua (Maroua Tounga), site de Birni-lafia, site de Karigui et site de Fadama. Tous ces sites doivent bénéficier de plus d'attention pour leur aménagement adéquat.

2.5.14. Acceptation des sinistrés à être déplacés

Figure 17 : Pourcentage de sinistrés à accepter un déplacement



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

L'une des difficultés rencontrées dans la gestion des urgences est la non disponibilité des sinistrés à quitter les lieux à risque pour diverses raisons (culturelles, activités en cours, déceptions antérieures). Les enquêtes menées ont permis de noter que 46% des ménages sont prêts à être déplacés. Le refus de 54% déclarés est dû au manque de moyens financiers, des activités en cours et à l'agriculture. Cela constitue une contrainte à la gestion efficace des catastrophes. Il urge de mener des activités de sensibilisation au profit des populations à risque pour les préparer à la culture du risque et donc à changer de mentalité.

2.5.15. Besoins pour organiser leur déplacement et relogement

Selon les personnes questionnées et en fonction des aléas, les besoins évoqués par ces derniers pour assurer la résilience des sinistrés sont : (1) poursuite de l'aménagement des sites, (2) tente, (3) barque motorisée, (4) latrines mobile, (5) vêtements produits, (6) matériaux de construction, (7) produits pharmaceutiques, (8) moto, (9) camion, (9) nattes, (10) moustiquaires, (11), vivres et non vivres.

2.5.16. Sensibilisation sur les aléas

Figure 19 : Proportion de personnes sensibilisées sur les aléas



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Seulement 46% des interviewés ont été sensibilisés, au moins une fois. Les différents thèmes de sensibilisations ont porté sur : (1) les Inondations, (2) les prévisions saisonnières vulgarisées, (3) le terrorisme, (4) l'extrémisme violent, (5) la sensibilisation sur l'eau potable, (6) les conflits entre éleveurs et agriculture, (7) le paludisme, (8) la paix, (9) le danger de l'eau, (10) la paix et cohésion

sociale, (11) l'insécurité, (12) l'urbanisme, (13) les techniques à adopter avant et pendant les inondations, (14) le droit humain. Cela montre un effort de sensibilisation dans le domaine de la RRC. Ces efforts doivent être poursuivis et renforcés pour une meilleure connaissance des aléas, des risques et des actions de prévention.

2.5.17. Besoins de sensibilisation

Figure 20 : Besoins de sensibilisation sur les aléas



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

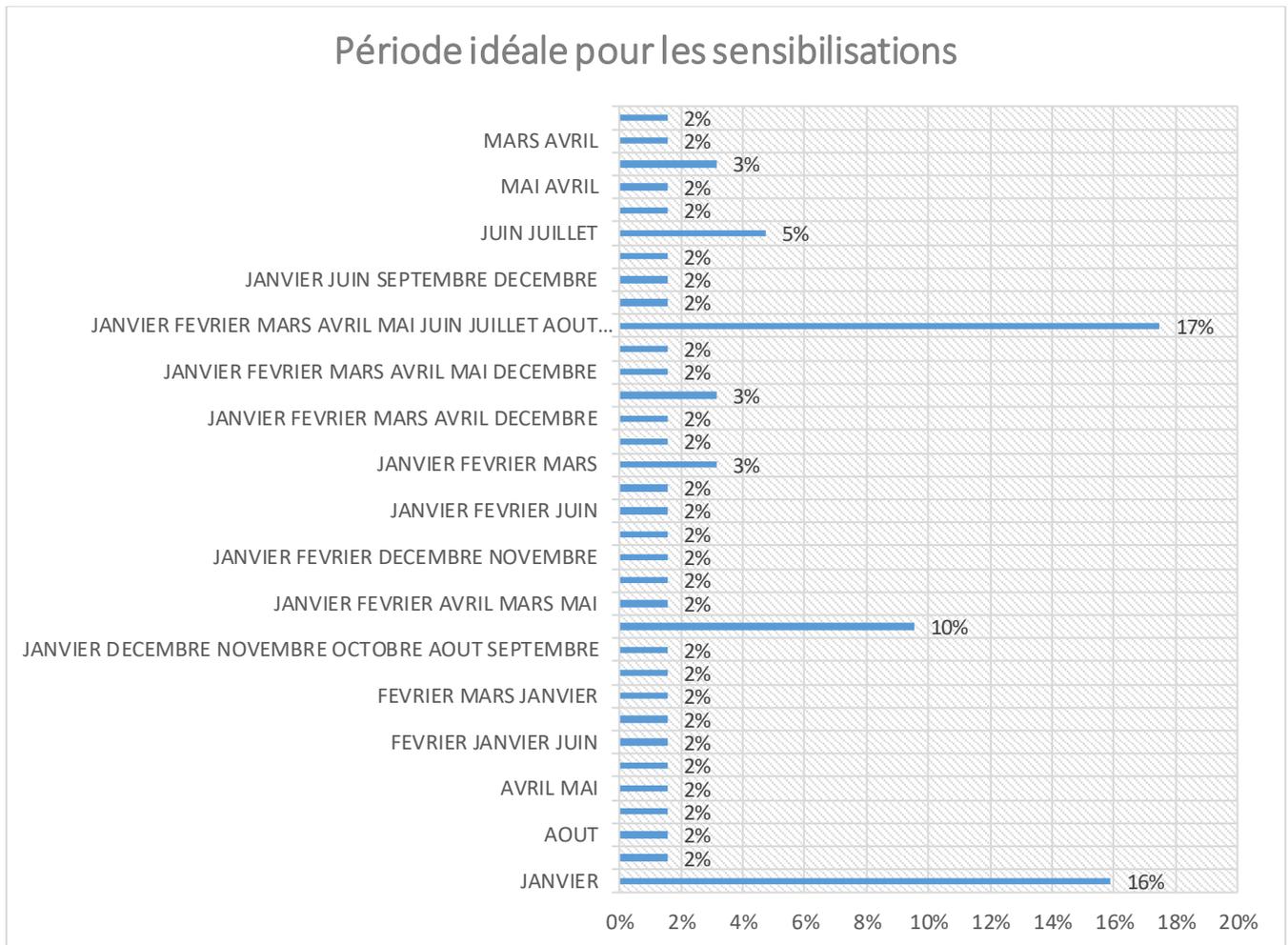
Des besoins de sensibilisation supplémentaires ont été recensés lors de ce diagnostic. On note une forte demande de sensibilisation de l'ordre de 54 %. Cela est en lien avec les 54% qui n'ont pas déclaré avoir été sensibilisés au moins une fois, à la section précédente.

2.5.18. Proposition de thème de sensibilisation

Selon les informations recueillies auprès des ménages et des acteurs communaux, les thèmes possibles de sensibilisation sont : (1) les comportements à adopter avant et pendant l'inondation, (2) les conflits entre éleveurs et agriculture, (3) le terrorisme, (4) le domaine foncier, (5) les droits de l'homme, (6) la gestion des risques, (6) les inondations, (7) la paix et la cohésion sociale, (8) la protection des arbres, (9) le mariage précoce, (10) le terrorisme, (11) les conflits du terrain, (12) l'extrémisme violent, (13) l'insécurité, (14) la planification des périodes des aléas, (15) la préparation des éventuelles inondations pour l'année 2023, (16) la recherche de paix, (17) la sensibilisation sur la sécuritaire des populations, (18) la sensibilisation sur l'auto emploi, (19) la sensibilisation sur le terrorisme, (20) la sensibilisation sur les inondations et le terrorisme, (21) la vulgarisation des prévisions météo pour l'année 2023.

2.5.19. Période idéale pour les sensibilisations

Figure 21 : Période idéale pour les sensibilisations

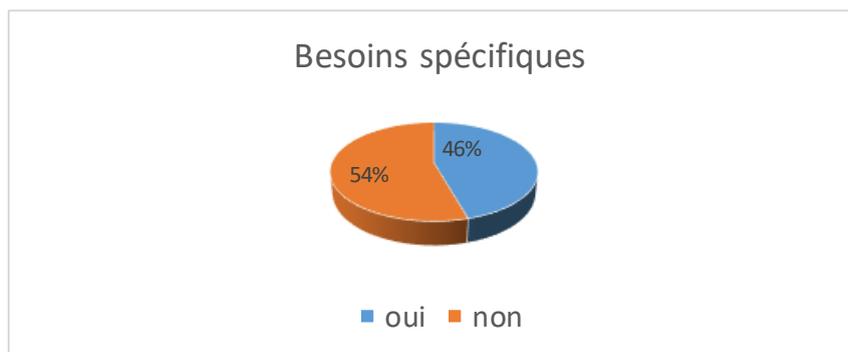


Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Pour faciliter les activités de sensibilisation des populations à risque en vue d'une efficacité, les périodes propices pour les activités à mener ont fait l'objet d'attention. Ainsi, 17% des enquêtés souhaitent une sensibilisation sur toute l'année tandis que 16% le souhaitent pour le mois de janvier, et 10% pour la période de janvier-février.

2.5.20. Besoins spécifiques des sinistrés

Figure 22 : Besoins spécifiques des sinistrés en lien avec les aléas dans la Commune



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Pour apprécier les besoins spécifiques des sinistrés potentiels en lien avec les aléas, 46 % des interviewés ont déclaré avoir des besoins spécifiques. Les besoins identifiés sont les suivants : (1) vivres et non vivres, (2) gilets, (3) bottes, (4) pirogue, (5) matériaux de construction, (6) vêtements (7) aide humanitaire, (8) intensifié les forces de sécurité et de défense, (9) appui en intrants agricoles.

2.5.21. Difficultés rencontrées lors du diagnostic

Les difficultés rencontrées dans le cadre de l'exécution de ce diagnostic se résument en :

☞ L'inaccessibilité de certaines localités d'enquête

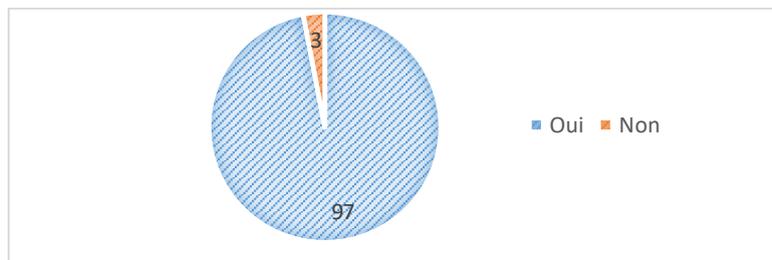
La période de l'enquête coïncide avec la période pluvieuse. Cette situation a demandé un peu plus d'effort pour attendre les résultats. Cette difficulté n'a pas affecté la bonne conduite de la collecte des informations.

☞ la situation sécuritaire de la commune.

La commune de Karimama étant répertoriée parmi les communes à risque en matière sécuritaire, les déplacements sur le terrain pour la collecte des données surtout au niveau des ménages ont nécessité assez de prudence.

2.5.22. Connaissance du PCC et existence du SDAC

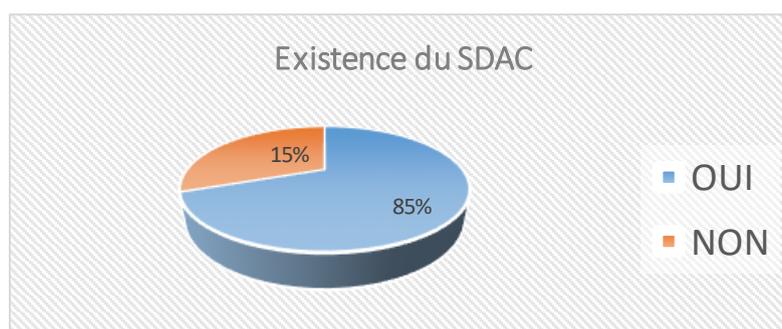
Figure 23 : Connaissance du PCC



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Sur la question de la connaissance du PCC, la majorité (97%) des enquêtés membres de la plateforme communale de Réduction des Risques de Catastrophe ne connaît pas l'existence du PCC et des dispositions qu'il contient. Il s'agit ainsi d'une absence d'appropriation du PCC qui continue d'être considéré comme un document de la commune.

Figure 24 : Connaissance ou non du SDAC



Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Le SDAC est un document précieux pour assurer une meilleure organisation de l'espace communal. Le non-respect des vocations des différentes zones d'affectation participera aux dégâts dus aux risques de catastrophes. C'est pour cette raison que le guide d'élaboration et d'actualisation des PCC de 2021, en fait une base centrale des analyses. La commune en dispose et les acteurs de la plateforme interviewés reconnaissent son existence à 85%. Cela rassure de son appropriation au niveau desdits acteurs.

2.6. Analyse de la vulnérabilité

A l'issue de l'analyse de vulnérabilité effectuée par les acteurs communaux de la plateforme de réduction des risques de catastrophe, tous les arrondissements de la commune de Karimama sont susceptibles d'être affectés, à des degrés divers par les inondations, le terrorisme et les conflits sociopolitiques, l'insécurité et les épidémies.

2.6.1. Localités affectées

Tableau 7 : Localités affectées par degré de vulnérabilité

Danger	Probabilité élevée	Probabilité moyenne	Probabilité faible
Terrorisme/Extrémisme violent	X		
Inondations	X		
Conflits sociaux (Transhumance)	X		

Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Tableau 8 : localisation des zones à risque pour les aléas prioritaires

Arrondissements	Villages / quartiers
Risque prioritaire 1 : Terrorisme/extrémisme violent	
Toutes les localités de la commune a des degrés divers	
Risque prioritaire 2 : Inondation	
Karimama	Mairoua-Tounga, Gazeré-Tounga, Bana-Tounga, Tin-Tin, Boumi-tounga.
Birni-Lafia	Tanda-Tédji, Goania, Djamai-Tounga, Faran-Tounga, Boizéa , Maligoungou, Fandou-bonkano
Kompa	GoungouBéri, Kossoupké-tounga, Dossa-Doh, Kénin-tounga, Dangazori, soumai-Tounga, Kombai-gata,
Bogo-Bogo	Souh-Tounga, Arouna-koara, koura-Koara, Toura1, Toura2, Bala-koara
Monsey	Mota-koara, Rouga-koara, Barou, Zibangouroubi, Bakosso-koara, Goroubai, Ganganoga, Mékrou-tounga, Sabon-gari, Tilawa- Djébou, Tchanga Koara, Kabé-Kogo, Doussougoungou, Mari-Goungou, Saidi—fari, Sagarana, Machanya Marché, Bounbaye, Bako-Maka
Risque prioritaire 3 : Conflits socio-économiques et politiques	
KOMPA	Garbé Koara et Gorou (1990-1991 ; 2018) Illa et Kompa (2007 ; 2019) Garbé Koara (interne en 2009)
Bogo Bogo	Mamassy Gourma et Mamassy Peulh (Mai 2002), Banikanni (interne 2012)
Birni Lafia	Birni Lafia et les peulhs du Niger (2012 ; 2017) Tondikoara et Peulh de Toulouwa (2012)

Sources : PCC karimama, 2021 complété

2.6.2. Analyse des différents domaines de la vulnérabilité

Outre la vulnérabilité des villages et quartiers de villes face aux aléas analysés à travers le tableau 6 précédent, la vulnérabilité de la commune est également mesurée par rapport à ses capacités matérielles, opérationnelles et institutionnelles. Le tableau 8 présente les différents domaines d'analyse de la vulnérabilité communale et leurs indicateurs.

Tableau 9 : Analyse des différents domaines de la vulnérabilité

Domaines d'analyse	Exemple d'indicateurs	OUI	NON	Observation
Vulnérabilité physique	Existence des moyens de communication	x		- Partielle couverture en réseau GSM - Crieurs publics - Téléphones mobiles - Radios VHF - Affiches
	Accessibilité des routes en cas de catastrophe	X		Dégradation avancée des routes et des pistes dans toute la commune
	Type d'habitation (Précaire)	x		Dans tous les villages et hameaux
	Type d'habitation (Définitif)	x		Fondamentalement dans l'arrondissement de Karimama
	Localisation des habitats dans les zones à risque	x		Pour l'extrémisme/terrorisme : Toutes les localités de la commune à des degrés divers Pour l'inondation : Torioh, Kofouno, Banikani, Tourah, Boumi-Tounga, Souh-Tounga, Arouna-Tounga, Alfari, Koara-Tédji, Kogoungou, Bello-Tounga, Gazéré-Tounga, Goroubéri, Karimama, Mairoua-Tounga, Mamassy-Peulh et Tin-Tin, Monsey Dendi, Monsey Haoussa, Pétchinga, Goumbitchigoura, Mékrou et Ganganoga Pour les conflits socio-politiques : Garbé Koara et Gorou (1990-1991 ; 2018) Illa et Kompa (2007 ; 2019) Garbé Koara (interne en 2009) Mamassy Gourma et Mamassy Peulh (Mai 2002), Banikanni (interne 2012) Birni Lafia et les peulhs du Niger (2012 ; 2017), Tondikoara et Peulh de Toulouwa (2012)
Vulnérabilité opérationnelle	Existence du SAP	x		Partiellement mis en œuvre
	Existence du PCC	x		Non vulgarisé et partiellement mis en œuvre
	Existence d'équipe d'intervention qualifiée	x		✓ Police Républicaine (et fluviale) ✓ CPS ✓ Croix Rouge ✓ Médecins et infirmiers ✓ ONG ✓ Armée ✓ OSC ✓ Services spécialisée de la mairie
	Existence d'organisation humanitaire	x		CRL, APIDA, OSC, DEDRAS, CRB ONG BIENFAISANCE, DIRECT AIDS, UNICEF
	Existence de plans de distribution des vivres et non vivres		X	Pas d'expériences en la matière en GRC

Domaines d'analyse	Exemple d'indicateurs	OUI	NON	Observation
	Respect des principes humanitaires		X	La politique influence les actions humanitaires
	Prise de décision centralisée	X		Le niveau centrale joue son rôle mais les structures locales ne sont pas dans la dynamique
	Prise de décision décentralisée		X	Les structures locales ne sont pas dans la dynamique
	Existence de moyens de secours		X	Disponibilité de quelques équipements au niveau des services décentralisés de l'Etat et des moyens de certains privés qui pourraient être sollicités ou réquisitionnés en cas de nécessité
	Existence de sites de relogement viabilisé	x		Existence des sites d'accueil aménagés dans la commune de Karimama Disponibilité de terre pouvant être aménagée et viabilisée pour le relogement des sinistrés (villages d'accueil)
Vulnérabilité institutionnelle	Existence d'entité de secours		X	Centre de santé Police Républicaine Police Fluviale Croix Rouge CPS Bases militaires Eaux et forêt ONG
	Ressources humaines qualifiées consacrées au GRC		X	Existence de personnes techniques qualifiées
	Ressources financières consacrées à la préparation et aux interventions en cas de catastrophe	x		Oui mais insuffisant Appui des bonnes volontés en cas de situations de crises ou de catastrophe
	si oui combien			500.000 FCFA
	Prévention des catastrophes (sensibilisation)		X	Les sensibilisations sont effectuées au niveau des services décentralisés de l'Etat
	Législations, plans et instructions relatifs à la GRC	X		Les texte existent et doivent être connus et appliqués
	Accès à la population vulnérable en cas de catastrophe	x		Accès difficile à cause de l'état de dégradation des routes
	Mécanismes permettant de recevoir l'aide externe et interne	x		Mobilisation des acteurs communaux et des communautés pour la réception des aides

Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

Par rapport aux risques encourus face à la manifestation des aléas identifiés tant par les acteurs que par les ménages, le tableau 9 ressort une analyse de ces risques et leurs impacts sur l'environnement, l'économie, le social ainsi que sur les moyens de subsistance des populations.

Tableau 10 : Conséquences du danger pour les zones jugées à risque dans la commune de Karimama

Aléas	Localisation des zones à risque	Risque environnemental	Risque économique	Risque social	Risque pour les moyens de subsistance
Terrorisme/Extrémisme violent	Toute la commune est exposée mais plus particulièrement les localités les plus exposées sont : Karimama, Birni-Lafia, Kompa, Bogo-Bogo, Monsey	Déplacement des populations entraînant le manque d'eau potable et la DAL-maladie hydro-fécales-malnutrition-mort Pollution environnementale par les cadavres non ensevelis	Destruction des familles et des moyens de subsistance. Baisse de l'économie locale, Population se retrouve en dessous du seuil de pauvreté	Pertes en vies humaines Blessures Traumatisme Famine Pauvreté	Vol, Famine, Braquages, Conflits domaniaux, Banditisme
Inondations	Torih, Kofouno, Banikani, Tourah, Boumi-Tounga, Souh-Tounga, Arouna-Tounga, Alfari, Koara-Tédji, Kogoungou, Bello-Tounga, Gazéré-Tounga, Goroubéri, Karimama, Mairoua-Tounga, Mamassy-Peulh et Tin-Tin, Monsey Dendi, Monsey Haoussa, Pétchinga, Goumbitchigoura, Mékrou et Ganganoga	Déforestation Pertes des espèces Erosion des sols Disparition des espèces aquatiques, Destruction de la flore aquatique, Fertilisation des terres Erosion des berges des cours d'eau	Perte des animaux Pertes des économies Pauvreté Baisse de l'économie locale, Population se retrouve en dessous du seuil de pauvreté	Pertes en vies humaines, Blessures Traumatisme Famine Pauvreté, Epidémies Malnutrition Infections de tous ordres, contamination des eaux.	Perte des récoltes Destruction des productions Destructions des unités de productions et des boutiques
Conflits (Transhumance)	Toute la commune	Pertes des espèces végétales protégées Destruction des espèces végétales Disparition de espèces animales Erosion des sols	Perte des animaux Pertes des économies Pauvreté	Pertes en vies humaines Blessures Traumatisme Famine, Pauvreté	Perte des récoltes

Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

2.7. Hiérarchisation des risques majeurs

Les risques identifiés lors de la collecte des données collectées auprès des acteurs communaux a permis de recenser les risques auxquels les communautés sont exposées.

L'atelier de validation des données collectées organisé a permis de procéder à l'évaluation de chacun des risques selon trois critères à savoir : la probabilité d'occurrence, l'impact sur les communautés et la sévérité (définie comme le produit de la probabilité et de l'impact).

Dans ce cadre, les participants ont eu à s'exercer sur chaque aléa identifié et ont attribué une note à chacun des aléas. Pour ce faire, les participants ont donné deux (2) notes à chaque risque. Il s'agit d'une note de (1 à 5) pour la probabilité de survenue de la catastrophe au regard du contexte actuel de la commune et une seconde note toujours de (1 à 5) pour l'impact. La note de la probabilité d'occurrence tient compte des critères comme la fréquence de l'aléa, le degré d'exposition ou la vulnérabilité de la population face à cet aléa, sa dernière date de survenue, etc. Celle de l'impact prend en compte le nombre d'arrondissements ou villages pouvant être touchés, l'importance des dégâts, le nombre de blessés, de morts, nombre de sans-abris, etc.

Les résultats ont permis d'hiérarchiser les risques le tableau ci-dessous :

Tableau 11 : hiérarchisation des risques identifiés

Risque	Probabilité	Impact	Sévérité	Rang
Inondation	4	5	20	2 ^e
Incendie	1	3	3	8 ^{ex}
Terrorisme/Extrémisme violent	5	5	25	1 ^{er}
Épidémie	3	4	12	4 ^e
Conflits intercommunautaire	2	2	4	6 ^{ex}
Conflits agriculteurs éleveurs	4	3	12	3 ^e
Attaques acridiennes	1	3	3	8 ^{ex}
Sécheresse	2	3	6	5 ^e
Vents violents	2	2	4	6 ^{ex}

Source : *Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023*

La synthèse des discussions a abouti aux trois risques majeurs retenus pour la planification : 1. le terrorisme/Extrémisme violent ;

2. les inondations ;

3. les conflits sociaux.

2.8. Analyse de la cohérence spatiale des différentes affectations des terres

Les règles d'affectation et d'occupation des sols pour les différentes activités sont régies au Bénin par plusieurs textes. Le SDAC proprement dit délimite les différentes zones d'occupation et d'affectation de la commune et fixe des règles consensuelles de bonne conduite d'exploitation et de gestion, applicables à l'intérieur de chacune de ces zones. Les cartes prospectives comportent les objectifs

d'aménagement et donnent une vision globale de la situation souhaitée à l'horizon du schéma. Elles comprennent :

- ✧ les grandes orientations d'aménagement du territoire ;
- ✧ les grandes affectations des sols ;
- ✧ l'organisation des transports (équipements, infrastructures) ;
- ✧ les propositions d'aménagement intercommunal ;
- ✧ les règlements, normes de zonage, lotissement et utilisation des différents espaces.

Les grandes affectations du territoire communal ont été regroupées en quatre grandes catégories comme suit :

- Les zones urbaines
- Les zones d'habitat à caractère urbain
- Zones à urbaniser
- La zone d'habitation à caractère rural
- Les zones agricoles et rurales (ZAR)
- Les zones de gestion de l'environnement
- Les zones de services publics et d'équipements collectifs

Pour gérer au mieux et résoudre la problématique de l'occupation de l'espace communal, le SDAC de Karimama a élaboré des projections structurant le territoire en zones d'affectation du sol. Selon les travaux du SDAC, le territoire est réparti en cinq (05) grandes zones d'affectations que sont : (1) zones destinées à l'urbanisation, (2), zones non destinées à l'urbanisation, (3) domaines de l'organisation des transports, (4) domaine de la gestion de l'environnement, (5) domaine des équipements socio-collectifs et autres infrastructures inter-communales. Ces zones sont déclinées en vingt-trois (23) zones spécifiques d'affectations : zone d'habitat à caractère urbain ; zone de services publics et d'équipements socio-communautaires ; zone d'affectation industrielle ; zone de développement commercial et de service, zone d'habitation à caractère rural ; zone d'affectation agricole et d'élevage ; zone de pêche, zone de basfonds, zone d'affectation forestière, infrastructures routières, transport fluvial, assainissement ; zone de loisir et de culture ; zone à risque : équipements sanitaires, équipement de promotion agricole, équipement pour l'alphabétisation, équipement pour la sécurité, équipements sportifs, équipement des services fiscaux, réseau d'électricité, réseau d'eau pour approvisionnement en eau potable, réseau de communication

Tableau 12 : Cohérence spatiale des différentes affectations des terres

N°	Types de zones affectées		Conformité d'occupation	Cohérence avec le SDAC	Actions à mener
1	Zones non destinées à l'urbanisation	Zone Culture Annuelle	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eviter l'agriculture itinérante sur brûlis ▪ Eviter l'utilisation des Pesticides
		Plantations	Oui	Oui	Reboisement
		Bas-fonds	Non	Oui	Eviter l'utilisation des pesticides dans l'eau, la pêche, pisciculture
		Elevage	Non	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eviter l'installation des cultures sur le couloir de passage des animaux ▪ Eviter le pâturage avec les mineurs ▪ Matérialiser/ tracer les couloirs de transhumance ▪ Rendre opérationnel les comités de transhumance ▪ Sensibiliser les populations sur la sédentarisation ou le paquage des

N°	Types de zones affectées	Conformité d'occupation	Cohérence avec le SDAC	Actions à mener
				<i>animaux</i>
2	Zones destinées à l'urbanisation	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réserves administratives ▪ Les zones industrielles ▪ Les zones recasées
3	Domaine des équipements socio-collectifs et autres infrastructures inter-communales	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipements marchands ▪ Infrastructures de développement ▪ Équipements industriels ▪ Équipements de sécurité ▪ Équipements scolaires
4	Domaines de l'organisation des transports	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures routières, ▪ Transport fluvial, ▪ Assainissement
5	Domaine de la gestion de l'environnement	Non	Oui	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forêts classées, ▪ Forêts sacrées, ▪ Forêts communautaires, ▪ Apiculture, ▪ Produits forestiers non ligneux

Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

2.9. Analyse du SAP

L'analyse du SAP s'est faite à travers ses quatre composantes à savoir : (i) Connaissance du risque ; (ii) Surveillance et observations ; (iii) Diffusion et communication ; et (iv) Capacité de réponse du SAP.

La commune de Karimama dispose certes d'un Système d'Alerte Précoce mais qui ne couvre pas tous les aléas. Le tableau ci-dessous présente l'évaluation du SAP de la commune suivant les 4 composantes du SAP sus – citées :

Tableau 12 : Analyse du SAP

Composante	Évaluation		Autres
	Oui	Non	
Connaissance du risque		X	Connaissances endogènes détenues par certains sages, réseau sociaux
Surveillance et observations		X	
Diffusion et communication	X		Crieur public, affiches Panneaux de signalisations (Banderoles, piquets...)
Capacité de réponse du SAP		X	

Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

2.10. Analyse des risques liés à l'occupation du sol et à l'habitat

Les grandes affectations dans la commune de Karimama doivent découler des orientations d'aménagement communal et du développement local. Il s'agit d'affecter une partie du territoire à une utilisation, à une fonction ou à une vocation déterminée. La détermination de ces grandes affectations doit tirer sa racine des usages dominants actuels dont il faut accorder un espace mais aussi des potentialités ou des contraintes ainsi que des vocations du milieu. L'occupation et l'affectation des sols doivent être fondées sur la nécessité de protéger l'environnement, les écosystèmes, les personnes et les biens. L'affectation et l'occupation des sols dans la commune

doivent se conformer à la planification nationale et locale dans le respect des dispositions de la Constitution et des principes de la décentralisation et des impératifs de protection de l'environnement.

La compréhension des grandes affectations de la commune nécessite la connaissance des usages et de leur niveau de compatibilité. C'est pourquoi, il est important de faire une analyse de la compatibilité des usages/activités des populations. Les besoins sans cesse croissants de satisfaire une population à croissance rapide, amplifiés par les politiques agricoles ont entraîné une augmentation progressive et très importante des superficies emblavées ayant favorisé la dégradation très poussée des sols et contribuent considérablement aux conflits sociaux.

Les zones agricoles occupent la plus grande partie du territoire de la commune. La cohabitation entre agriculteurs et éleveurs peulhs reste néanmoins difficile à cause de la présence des champs par endroit et du non-respect des espaces pastoraux. Dans ce cadre, les objectifs d'aménagement envisagés dans ce secteur doivent être définis par rapport à la problématique et viser la cohabitation et une meilleure intégration du système d'élevage par rapport aux productions et des secteurs affectés pour le développement sans conflit entre les agriculteurs et les éleveurs. Aussi, convient-il de souligner des conflits entre les présumés propriétaires terriens et ceci dû à l'agriculture extensive et au besoin de plus d'espace pour les activités de production agricole. Ainsi, il devient nécessaire de structurer le développement local en y définissant des zones spécialisées et en y prévoyant les zones d'extension et en exécutant les travaux d'aménagement qui urgent de manière consensuelle et participative.

Par ailleurs, il existe dans la commune des zones protégées de l'Etat non directement placées sous contrôle de la commune notamment la forêt classée, le domaine des parcs W Bénin qui occupe les 5/6 de terre cultivables. A cela s'ajoutent des espaces qui présentent des sols caillouteux, de dépressions, des espaces non cultivables à valeur touristique (les DONGA). Ces espaces sont en réduction du fait des défrichements et de l'exploitation forestière.

Cette restriction de l'espace oblige certains habitants à s'installer dans des zones inappropriées accentuant ainsi les situations d'inondations.

2.10.1. Analyse des capacités de la commune

Les informations relatives aux capacités et ressources de la commune sont récapitulées dans le tableau 12. Ce tableau ressort l'inventaire des ressources disponibles au niveau des structures décentralisées, déconcentrées et celles de certaines ONG humanitaires. Les données présentées dans ce tableau serviront de base à l'identification des gaps à couvrir au niveau des capacités tout en permettant d'optimiser l'utilisation des ressources existantes. De plus, les capacités existantes peuvent être renforcées dans une optique stratégique, afin de mieux répondre aux besoins anticipés lors d'une catastrophe potentielle.

Tableau 14 : Inventaire des capacités de la commune

Acteurs	Moyens			Entrepôts		Stock d'urgence		
	Humains (Équipe d'intervention)	Matériels (1a Nature et nombre)	Équipements (Nature et nombre)	Nombre	Capacité	Alimentaire	Non alimentaire	Abris
POLICE REPUBLICAINE	Une dizaine	MOTO : 02 Véhicule : 01		0	0	0	0	0
MAIRIE	30	Véhicule 02 04 Motos		05		09 Sacs de riz de 50 kg	10 Latrines mobiles 08 Bouets de sauvetage 150 MILD 03 Tanks de 2000 Litres 40 Cartons de savons Palmida 40 Seaux de 80 Litres	0
SANTE	08 Infirmiers 01 Technicien de laboratoire 01 Sage-femme 11 Aides-soignants 02 Ambulanciers 01 Médecin généraliste	02 Barques motorisées 11 Motos	0	0	0	0	0	0
CPS	Un chef CPS 02 Assistants CPS	02 Motos de pools	0	0	0	0	0	0
ATDA	08	Moto 1 Groupe électrogène 01	Mini-rizerie 1 Batteuse Vanneuse 01 Séchoir soleil 01	09 03	500T 1000T	00	20 T de semence riz certifié	0

			Moissonneuse batteuse 01 Motoculteur 02 Tracteur 01 Motopompe 01					
EDUCATION	168	01 pick-up	41 EPP (213 classes) 02 EP Privées (10 classes) 03 CEG publiques (27 groupes pédagogiques 01 Collèges privés (02 groupes pédagogiques) 08 EM (11classes)	0	0	0	0	0
DEDRAS ONG	21	14 MOTO (NON EN FORME)	NEANT	0	0	0	0	0
PROJET SWEDD	5	5 MOTOS	0	0	0	0	0	0
PROJET COSO	3	0	0	0	0	0	0	0
AFRICAN PARC	2	2 MOTO	0	0	0	0	0	0
PROJET CANTINE	4	0	0	0	0	0	0	0
CROIX ROUGE	20	0	0	0	0	0	0	0
Eaux et Forêt	01	01 Moto						
Police Fluviale	03	01 barque motorisée						

Source : Données de terrain pour l'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Août 2023

2.11. Profil des risques

Les populations de la commune de Karimama sont diversement exposées aux aléas auxquels la commune est sujette. En effet, les risques susceptibles d'affecter la commune sont les inondations, le terrorisme, l'extrémisme violent, les conflits sociaux, les vents forts, la sécheresse, les épidémies, les incendies et les crises socio-politiques, les poches de sécheresse. Les conséquences de ces risques impactent tous les secteurs identifiés de la commune. Sur le plan environnemental, les conséquences se traduisent en termes de pollution de l'air, du sol, de la nappe phréatique, de l'érosion, de la disparition des espèces rares ou en voie de disparition. Les moyens de subsistance sont impactés à cause de la vulnérabilité des communautés qui sont en majorité des producteurs agricoles. Dans ce cadre, les cultures sont détruites, les récoltes sont perdues et parfois les greniers sont détruits. Sur le plan social, les manifestations se traduisent en termes de pertes en vies humaines, de traumatisme, de famine et parfois créent des maladies aux seins des communautés impactées. Les conséquences sur l'agriculture sont de divers ordres et se manifestent par des modifications pédagogiques et les baisses de rendement. En ce qui concerne les cultures, on observe des phénomènes de raccourcissement des cycles végétatifs et de floraison précoce due à l'élévation de la température. Ces perturbations récurrentes sont de nature à entretenir une réduction drastique et progressive des rendements agricoles et de la productivité provoquant ainsi un risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Globalement, les populations de Karimama sont exposées aux risques de catastrophes et les secteurs prioritaires dont l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'éducation, la sécurité, la santé, le transport et le genre sont affectés de différentes manières. Les impacts des changements climatiques sur l'élevage sont indirects et se traduisent par l'amenuisement des ressources fourragères dues à la dégradation des parcours naturels et le tarissement des points d'eau pastoraux dû à la forte chaleur et à la diminution des précipitations. Cette situation est à l'origine de la destruction des cultures et conduit souvent à la destruction de la cohésion sociale entre les agriculteurs et les éleveurs ou les Peulhs transhumants.

La majeure partie des routes nécessite des réaménagements ainsi que le renforcement des ouvrages routiers. Les pistes rurales sont pour la plupart dégradées et ne sont ni aménagées ni entretenues. Cette situation est beaucoup plus aggravée en période de pluie avec pour conséquence l'inaccessibilité des villages du fait de l'impraticabilité de la plu part de ces pistes en saison pluvieuse

Les risques majeurs qui affectent la commune sont le terrorisme/extrémisme violent, les inondations et les conflits sociaux. Les probabilités de survenance varient d'un aléa à un autre selon le contexte géographique.

Il n'existe pas un système formel d'alerte précoce dans la commune. Cependant il existe des entités opérationnelles capables d'intervenir promptement en cas de situations de crises ou de catastrophe. De même, quelques mécanismes locaux de protection sont mis en place pour répondre aux situations de crises ou de catastrophes notamment la mise en place des sacs de sables, de drainage mécanique des eaux de ruissellement, la réalisation des ponts de fortune, etc.

En général, la commune de Karimama est vulnérable aux différents aléas qui l'affectent. Sur le plan physique, le contexte sociologique des communautés avec les méthodes traditionnelles de construction des habitations augmente la vulnérabilité de la commune face aux aléas. Par ailleurs, l'état de dégradation avancée des pistes rurales ou des routes secondaires pourrait augmenter le délai d'intervention des secours en cas de survenance des situations de crises ou de catastrophe. Les échanges commerciaux sont importants et le capital humain avec sa force de production contribuent à augmenter fortement le potentiel agricole de la commune et sont à la base des conflits sociaux. Sur le plan institutionnel au niveau de la commune, il existe un dispositif réglementaire de prévention des risques et de gestion des situations de crises ou de catastrophe qui se matérialise par la Plateforme communale de Réduction des Risques de Catastrophe qui est certes fonctionnelle mais qui a besoin de renforcement des capacités des membres sur la gestion des risques de catastrophe, sur les évaluations des risques afin de les aguerrir à mieux réagir en cas de survenance des aléas.

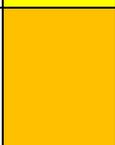
3. Planification de la réponse

Ce chapitre aborde prioritairement les différents scénarii par aléa, les hypothèses et éléments de planification mais également les plans de préparation et réponse assortis de budget prévisionnel puis la matrice de réponse rapide.

3.1. Niveau de vigilance

L'approche adoptée dans le cadre de ce PCC est basée sur quatre niveaux de vigilance dont l'objectif est d'établir des procédures liées à la graduation des situations d'urgence. Ces niveaux sont définis comme suit :

Tableau 14 : Niveau de vigilance

Niveau	Alerte	Qui peut déclencher	Quand il doit être déclenché	Niveau de menace
I		Centre de veille de la PCRRC	L'alerte verte caractérise une situation normale	Minimum
II		Centre de veille de la PCRRC	Situation anormale qui fait appel à une vigilance. Cette phase de l'alerte n'est pas diffusée auprès du Public	Intermédiaire
III		Centre de veille de la PCRRC	L'alerte orange est diffusée en situation d'urgence nécessitant des dispositions. Un message spécifique est destiné à la population	Haut
IV		Centre de veille de la PCRRC	L'alerte rouge est le niveau maximum entraînant l'engagement des moyens opérationnels pour répondre à la crise	Maximum

Source : ANPC

3.2. Définition des scénarii

De tous les aléas identifiés, les trois aléas prioritaires susceptibles d'affecter la commune de Karimama sont le terrorisme/extrémisme violent, les inondations et les conflits sociaux. Pour chaque aléa, trois scénarii à savoir i) le meilleur cas, ii) le scénario le plus probable et iii) le pire cas sont définis. Le tableau 14 suivant en présente le détail.

Tableau 15 : Scénarii défini pour faire face aux aléas susceptibles d'affecter la commune

Risque n° 1 : Terrorisme/Extrémisme violent					
Scénario du meilleur cas	Aucune menace Pas d'attaque				
Scénario le plus Probable	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Quelques présences insolites identifiées ▲ Menaces proférées mais pas d'attaques 				
Scénario du pire cas	Attaque en série, pertes en vie humaine, des biens et des moyens de subsistance dans la commune avec des dégâts énormes. Au moins un (01) villages touchés				
	Indicateurs/ Eléments déclencheurs	Conséquences humanitaires potentielles / besoins	Population affectée/Localisation	Acteurs disponibles	Contraintes/Facteurs aggravants
	Indicateurs <ul style="list-style-type: none"> ▲ Nombre de populations déplacées ▲ Nombre d'attaques perpétrées ▲ Nombre de prise d'otage enregistré ▲ Nombre de décès enregistrés 	CONSEQUENCES <ul style="list-style-type: none"> ▲ Destruction des biens ▲ Famine, déscolarisation, les violences basées sur le genre ▲ Insécurité grandissante ▲ Psychose ▲ Surpeuplement des salles de classe ▲ Surcharge de travail pour les centres de santé ▲ Enlèvement, ▲ Prises d'otage ▲ Perte en vies humaines, infirmité. 	Populations affectées Agriculteurs -Elevéurs - Agent de l'état -Population en générale	La police républicaine Les FDS Agence National de Protection Civile (ANPC), ABEGIEF PAM, MASM, Croix Rouge, UNICEF, PLAN BENIN, ONG actives dans l'humanitaires, santé, ATDA	Contraintes Insuffisance des moyens roulants, matériels, de la police républicaine -Manque d'effectif au niveau des de la police Républicaine
	Élément déclencheur	Besoins	Zones affectées		Facteurs aggravants
	Infiltration d'éléments suspects Porosité des frontières Attaque d'une localité de la commune ou celle d'une commune voisine	Renforcer de la capacité de la commune en FDS, en moyens d'actions, Appui financier, vivres, non vivres, appui sanitaire, Eau potable, création d'un camp de déplacés, disponibilité d'ouvrages d'assainissement (Latrines), couverture sécuritaire Sensibilisations physiques et radiodiffusées Renforcement de l'éducation à la	Toute la commune est exposée mais plus particulièrement les localités les plus exposées sont : Karimama, Birni-Lafia, Kompa, Bogo-Bogo, Monsey		Porosité des frontières, absence d'un système performant de contrôle d'entrée des étrangers Faible contrôle de sécurisation des frontières Faible perception de certains chefs village de leur prérogative en

		citoyenneté			matière recensement des entrées des étrangers sur leur territoire Faible collaboration entre la population et l'administration publique
Hypothèses de planification, contraintes et réponses	<p>Hypothèses de planification, contraintes et réponses</p> <p>H1 : Renforcer la collaboration entre la population et le FDS C1 : Faible organisation du réseau de communication et du système d'alerte de la population R1 : Mettre en place un mécanisme local de vigilance H2 : Renforcer la coproduction de la protection civile par les populations C2 : Prise démesurée de risque et faible capacité de coproduction de la protection civile R2 : Développer la culture du risque et faire adopter le concept de coproduction de protection civile par les populations H3 : Identifier les zones à risque et y déployer les FDS C3 : Insuffisance de FDS R3 : Faire le plaidoyer au niveau des autorités du MISP et du MDN pour un renforcement des capacités locales de prévention et de riposte.</p>				

Risque n° 2 : Inondations					
Scénario du meilleur cas	2 à 3 jours de pluies successives Légère montée du niveau des cours d'eau				
Scénario le plus probable	Forte pluie suivie de quelques villages inondés Un ou deux villages légèrement touchés				
Scénario du pire cas	Inondation générale dans la commune faisant plusieurs sinistrés				
	Indicateurs/ Eléments déclencheurs	Conséquences humanitaires potentielles / besoins	Population affectée/Localisation	Acteurs disponibles	Contraintes /Facteurs aggravants
	- La crue - Quantité importante d'eau dans un intervalle de temps très court - Envahissement des habitations par les eaux - Principales voies d'accès aux localités, inondées	-Insécurité -insécurité alimentaire, - malnutrition, -épidémies, - noyade - déplacement difficile	-pêcheurs -Agriculteurs -Eleveurs - Agent de l'état -Population en générale Localité de Torioh, Kofouno, Banikani, Tourah, Boumi-Tounga, Souh-Tounga, Arouna-Tounga, Alfari, Koara-Tédji,	-CADRE DE VIE -ATDA -DDAEP -Mairie -Santé CPS La police républicaine La croix rouge Les ONG humanitaires	Longue durée d'inondation Inaccessibilité habituelle des localités La proximité des cours d'eau

			Kogoungou, Bello-Tounga, Gazéré-Tounga, Goroubéri, Karimama, Mairoua-Tounga, Mamassy-Peulh et Tin-Tin, Monsey Dendi, Monsey Haoussa, Pétchinga, Goumbitchigoura, Mékrou et Ganganoga		
Hypothèses de planification, contraintes et réponses	<p>Hypothèses de planification, contraintes et réponses</p> <p>H1 : Identifier les sites et construire des abris pour les sinistrés sans abris C1 : Insuffisance des sites viabilisés et des matériaux de construction R1 : Sensibiliser l'administration locale et les services techniques pour l'identification des sites et la mobilisation de matériaux locaux et mobiliser des ressources supplémentaires pour les abris. H2 : Apporter des vivres et non vivres aux ménages sinistrés ; C2 : insuffisance de vivres et de non vivres dans les stocks d'urgence R 2 : Mobiliser les partenaires pour rendre disponible des stocks en quantité suffisantes</p>				

Risque n° 3 : Conflits sociaux	
	<ul style="list-style-type: none"> - Transhumance : non-respect des couloirs de passage - A la recherche de pâturage et de points d'eau pour leur bétail, les transhumants ou les éleveurs respectent les couloirs de passage. Les animaux ne détruisent pas les cultures et les affrontements entre agriculteurs et éleveurs ne sont pas enregistrés ou bien que les dégâts enregistrés ne sont pas importants. - Pas de conflits majeurs entre les communautés
Scénario le plus probable	<ul style="list-style-type: none"> - Transhumance : destruction des cultures au cours du passage des bœufs - A la recherche de pâturage et de points d'eau pour leur bétail, les transhumants ou les éleveurs s'organisent pour éviter que les animaux ne détruisent les cultures des agriculteurs. Cependant, quelques champs sont détruits dans quelques villages avec des menaces qui sont très tôt circonscrits par les comités locaux de gestion des crises et de la transhumance.
	<p>A la recherche de pâturage et de points d'eau pour leur bétail, les transhumants ou les éleveurs, plusieurs hectares de cultures sont détruits par les animaux des transhumants ou des éleveurs. De violents affrontements ont eu lieu occasionnant des pertes en vies humaines et des déplacements massifs</p>

de population. Environ 300 ménages sérieusement affectés dont 100 ménages sont sans abris et doivent être installés temporairement sur des sites d'accueil viabilisés. C'est la panique !

Indicateurs/ Éléments déclencheurs	Conséquences humanitaires potentielles / besoins	Population affectée/Localisation	Acteurs disponibles	Contraintes /Facteurs aggravants
<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'habitations brûlées - Nombre de populations déplacées - Nombre de bêtes tuées - Nombre de personnes blessées <p>Éléments déclencheurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs jours de conflits - Soulèvement de la population - Empoisonnement du bétail par les paysans 	<p>Conséquences</p> <p>Blessures, Décès, Famine, Destruction des cultures Déplacement des ménages, Destruction du cheptel</p> <p>Besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sites d'accueil viabilisés - Transport et soins des blessés - Vivres, médicaments, 	<p>Localisations</p> <p>Toute la commune</p> <p>Nombre populations affectées</p> <p>300 ménages sont particulièrement affectés et doivent être secourus dans les meilleurs délais (dont 100 sans-abris)</p> <p>Seuil d'alerte</p> <p>10 exploitations complètement touchées en l'espace d'une semaine dans un village</p> <p>Seuil d'activation</p> <p>100 ménages déplacés</p> <p>Localisation</p>	<p>Mairie, Police Républicaine, Sapeurs-pompiers, CPS</p> <p>ONG locales actives dans le secteur de l'humanitaire</p> <p>Centres de Santé</p> <p>Eaux et Forêts</p> <p>REHA, Armée</p> <p>ANPC, Croix rouge</p> <p>-Les agriculteurs et les éleveurs</p> <p>La population</p>	<p>Contraintes</p> <p>Ingérence extérieure dans la gestion des situations enregistrées</p> <p>Intolérance entre les partisans des partis politiques</p> <p>Facteurs aggravants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raréfaction de pâturages - Insuffisance de matérialisation des couloirs - Manque des aires de pâturage, - Non-respect des couloirs de passages par les éleveurs et agriculteurs

Scénario du pire cas

		- Données socio-démographiques des sinistrés Abris (shirtings,perches, etc.)			
Hypothèses de planification ,contraintes et réponses	Hypothèses de planification, contraintes et réponses H1 : Faciliter la cohésion sociale entre différentes communautés C3 : Inexistence de cadre opérationnels de dialogue et de concertation entre acteurs R2 : Activer les mécanismes locaux de dialogue et de concertation pour la cohabitation pacifique H2 : Assurer une meilleure gestion de la transhumance C3 : Absence de matérialisation systématique des couloirs de transhumance R2 : Matérialiser les couloirs de transhumance et sensibiliser pour leur respect				

Source : *Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, septembre 2023*

1.1. Matrice de réaction rapide

Tableau 17 : Matrice de réaction rapide

Activités	Objectifs	Lead et intervenants	Code d'alerte indicatif
Un mois avant le début des manifestations			
Sensibiliser les populations	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les populations sur le principe de la coproduction de la protection civile - Préparer les populations à évacuer les lieux à risque suite aux alertes Préparer les populations à récolter à temps - Préparer les populations à se tenir prêt à affronter l'aléa 	Les acteurs de la PCRRC particulièrement : la police républicaine, les élus communaux et locaux, services techniques / comité de gestion ; les points focaux, les ONG, la Croix-Rouge, Caritas, etc.	
Renforcer la capacité de la plate-forme	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser la plate-forme - Rédiger les thèmes de sensibilisation par secteur 		
Actualiser les besoins en matériels et équipements des FDS	<ul style="list-style-type: none"> - Réinventorier les matériels et équipements - Définir les gaps - Identifier les partenaires probables 		
Etat des lieux	- Identifier les cibles et les préparer à mieux gérer le temps de crise.	Maire et PF, ses adjoints, CA, CV,	
Sensibiliser les ménages	Former les relais sur les mesures préventives de la crise	Homme de média, Police, santé, ATDA, CA, CV, CPS	
Mettre en place/Dynamiser le dispositif des paires éducateur et secouristes, les volontaires de la protection civile (VPC)	Former les secouristes, les pairs éducateurs et les volontaires de la protection civile sur les mesures préventives de la crise	Homme de média, Police, santé, ATDA, CA, CV, CPS, PE	
Actualiser la liste des membres de la plateforme	Vérifier si tous les membres de la	Administration communale	

	plateforme sont toujours en place		
Dès les premiers signes de la manifestation des risques			
Alerter	Diffuser les bulletins périodiques d'alerte sur les inondations émis par les services techniques Alerter par les crieurs publics, média, réseaux sociaux,	Le maire, les forces de l'ordre, santé, CPS, ATDA, le PF	
Activités	Objectifs	Lead et intervenants	Code d'alerte indicatif
Sensibiliser les ménages	Préparer les ménages pour faire face à la crise Informers sur les comportements à risque et les gestes qui sauvent	Le maire, les forces de l'ordre	
Mettre tout le monde au même niveau d'information	Communiquer sur le niveau du risque et la tendance de son évolution	Le maire	
Pendant les 24-48 premières heures			
Activer les clusters	Faciliter une mobilisation rapide	Maire et ses adjoints, conseillers communaux	
Evaluer les dégâts	Connaitre le nombre de sujets atteints	Techniciens (Santé, ATDA, CPS, Police)	
Apporter l'assistance (abris provisoires, repas chauds)	Aider les sujets atteints à amoindrir les impacts de la crise	Croix rouge, Caritas, ONG, toutes les bonnes volontés	
Activer les clusters (Santé, éducation, sécurité, alimentation, coordination, eau-assainissement et hygiène, protection, logistique, communication, abris), selon le besoin	Préparer ces clusters pour une gestion efficace de la crise	Administration communale	

Réunion d'urgence de la Plate -forme	Prendre des décisions dans l'optique de gérer la crise	Administration	
Compte rendu aux autorités compétentes	Mettre l'autorité au même niveau d'information et lui permettre de prendre des décisions adéquates	CV, CA, Maire	
Répartir les rôles et coordonner les actions	Permettre à tout le monde de participer à la gestion	Administration communale	
Accentuer la sensibilisation	Réduire l'impact des risques Limiter les dégâts Procéder aux déplacements préventifs	PCRRC	
Renforcer les mesures d'adaptation de la population	Renforcer la capacité de résilience de la communauté		

72 heures après

Activités	Objectifs	Lead et intervenants	Code d'alerte indicatif
Organiser l'intervention	Coordonner les actions	Administration	
Quantifier les besoins selon les habitudes culturelles et culturelles (vivres)	Connaitre les habitudes culturelles et culturelles de chaque communauté	CPS santé	
Poursuivre la diffusion de l'alerte	Renforcer la résilience Préparer les acteurs à la riposte Prendre les dispositions pour libérer les emprises	PF	
Poursuivre la sensibilisation sur les premiers gestes de secours	Mettre en place les équipes de secours (Croix rouge, ONG humanitaires et autres volontaires)	CPS Santé, ANPC, sapeurs-pompiers	
Activer les clusters selon les besoins	Activer les clusters prioritaires	Mairie	
Première semaine au premier mois			
Suivi-Évaluation		Techniciens	
Activer les clusters		Activer les autres clusters compte tenu de l'évolution de la situation	
Retour des sujets déplacés		Administration	
Retour à la vie normale		Population	

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, septembre 2023

1.2. Plan sectoriel de préparation

Tableau 18 : Plan sectoriel de préparation

N°	Description sommaire	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Ressources financières FCFA			
					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						Etat	(Partenaires)	
1	Orientations stratégiques 1 : Renforcer le système administratif et juridique de la RRC dans la commune				7 100 000	4 700 000	50 100 000	61 900 000
1.1	Objectif spécifique 1 : Dynamiser les PCRRR-ACC dans la commune				5 100 000	4 700 000	8 200 000	18 000 000
1.1.1	Réviser l'arrêté portant création de la plateforme communale	Mairie (Maire, SE, PF)	Préfecture	PCRRR-ACC	0	0	0	0
1.1.2	Organiser un atelier d'appropriation du PCC au profit des conseillers	Mairie	ANPC	PCRRR-ACC	600 000			600 000
1.1.3	Dynamiser le circuit d'alerte précoce	Mairie	ANPC	PCRRR-ACC, les élus locaux	200 000		300 000	500 000
1.1.4	Faire la simulation sur table du PCC	Mairie	ANPC	PCRRR-ACC	200 000		400 000	600 000
1.1.5	Organiser des retours d'expériences à la suite de chaque gestion de catastrophe	Mairie	Présidents des clusters	PCRRR-ACC	1 500 000			1500 000
1.1.6	Tenir des sessions communales de la plateforme	Mairie (Maire, SE, PF)	PTF	PCRRR-ACC	600 000	300 000	300 000	1200000

N°	Description sommaire	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Ressources financières FCFA			
					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						Etat	(Partenaires)	
1.1.7	Renforcer les capacités des membres des démembrements locaux de la PCRRC, au niveau des villages	Mairie (Maire, SE, PF)	ANPC	Acteurs clés au niveau des villages		1400000	1000000	2400000
1.1.8	Renforcer les capacités des membres des plateformes	Mairie (Maire, SE, PF)	TC	PCRRC-ACC			1 200 000	1200000
1.1.9	Doter la PCRRC-ACC en équipements et moyens adéquats	Mairie	TC, SAF, SE, PF	Populations	2 000 000	3 000 000	5 000 000	10000000
1.2	Objectif spécifique 2 : Améliorer le système de gestion des conflits et des risques				2 000 000	0	41 900 000	43900000
1.2.1	Matérialiser les couloirs existants de passage des animaux	Mairie	PCRRC	Éleveurs et agriculteurs			20 000 000	20000000
1.2.2	Sensibiliser les éleveurs et les agriculteurs au respect des couloirs de passage et des aires de passage des animaux	Mairie	PCRRC	Éleveurs Agriculteurs, Leaders d'opinion	500000			500000
1.2.3	Sensibiliser les acteurs impliqués dans la gestion des conflits sur la gestion transparente desdits conflits	Mairie	PCRRC	Membres des comités de gestions			400000	400000
1.2.4	Aménager les aires de pâturage dans les arrondissements	Mairie	PCRRC	Agro-éleveurs			20 000 000	20000000
1.2.5	Mettre en place/ dynamiser les comités locaux de veille	Mairie	Eaux et Forêts, ATDA, Police Républicaine	Leaders locaux, structures organisées	1500000		1500000	3000000

N°	Description sommaire	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Ressources financières FCFA			
					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						Etat	(Partenaires)	
2	Orientation stratégique 2: Réduire les risques/vulnérabilités aux effets des urgences				31 660 000	6 500 000	29 010 000	67 170 000
2.1	Objectifs spécifique 2 : Renforcer les capacités de la commune à faire face aux urgences				24 000 000	2 000 000	19 000 000	45000000
2.1.1	Actualiser la carte sécuritaire de la commune	Mairie	DGPR	Population			500 000	500000
2.1.2	Améliorer le dispositif d'information des FDS par la mise en place des comités locaux de sécurité et d'informations	Mairie	DGPR, ABeGIEF	Population	1 000 000	2 000 000	2 000 000	5000000
2.1.3	Plaidoyer pour le renforcement des capacités des commissariats de police	Mairie	DGPR	Population	500000			500000
2.1.4	Sécuriser les sites des arrondissements pour la construction des commissariats de police	Mairie	DGPR, Topographes	Population	1 000 000	0	5000000	6000000
2.1.5	Acquérir les matériels et équipements nécessaires pour le magasin tampon	Mairie	ONGs, PTF, ANPC, PF/RRC		1 500 000	0	10000000	11500000
2.1.6	Identifier les sites d'accueil et mobiliser les ressources financières pour leur acquisition en cas de besoin	Mairie	PTF,, Propriétaires terriens		5 000 000	0	0	5000000
2.1.7	Aménager les sites d'accueil	Mairie	PTF, Mairie, ANPC		12 000 000	0	1500000	13500000

N°	Description sommaire	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Ressources financières FCFA			
					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						Etat	(Partenaires)	
2.1.8	Alimenter la ligne budgétaire dédiée à la RRC en augmentant le budget	Mairie	TC, SAF	-	3 000 000	0	0	3000000
2.2	Objectif Spécifique 3 : Renforcer la culture du risque et de veille communautaire				7 660 000	4 500 000	10 010 000	22170000
2.2.1	Organiser des séances de sensibilisation sur la sédentarisation des animaux	Mairie	PCRRC	Agro-éleveurs	2 510 000			2510000
2.2.2	Organiser diverses sensibilisations au profit des éleveurs et les agriculteurs sur la paix et les comportements adéquats	Mairie	PCRRC	Agro-éleveurs			2 510 000	2510000
2.2.3	Renforcer les capacités des élèves, écoliers et du corps d'encadrement sur la paix et gestion des conflits	Mairie	PCRRC	Agro-éleveurs	250 000	2 500 000	5 000 000	7750000
2.2.4	Sensibiliser les populations sur la montée du radicalisme et de l'extrémisme violent et ses conséquences	Police républicain	PCRRC	Leaders d'opinion	1500000			1500000
2.2.5	Sensibiliser les populations sur la déclaration des étrangers	Police républicain	ONG, comité islamique communal, les Responsables Peulhs, mairie	Leaders d'opinion	1500000			1500000
2.2.6	Sensibiliser des acteurs clés sur la montée du radicalisme/ extrémisme violent	Police républicain	PCRRC, Mairie	Conducteurs de taxi auto et moto	500000			500000
			CPS, ONG, Police Républicaine, Responsable des	Femmes vendeuse des marchés	500000			500000

N°	Description sommaire	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Ressources financières FCFA			
					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						Etat	(Partenaires)	
			groupements de femmes					
2.2.7	Organiser des émissions radio et radio d'information de masse sur le radicalisme	Mairie	Cellule communication de la police républicaine Comités de gestion des crises	Population	200 000			200 000
2.2.8	Confectionner et faire l'impression et le déploiement des boites à image, affiches	Mairie	Cellule communication, la police républicaine, comité de gestion des crises	Population	700 000	2 000 000	2 500 000	5 200 000
TOTAL					38760 000	11 200 000	79 110 000	129 070 000
Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Septembre 2023								

1.3. Plan global de préparation

Tableau 19 : Plan global de préparation

N°	Description sommaire	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Ressources financières FCFA			
					Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						Etat	(Partenaires)	
1	Orientations stratégiques 1 : Renforcer le système administratif et juridique de la RRC dans la commune				7 100 000	4 700 000	50 100 000	61 900 000
1.1	Objectif spécifique 1: Dynamiser les PCRRR-ACC dans la commune				5 100 000	4 700 000	8 200 000	18 000 000
	Objectif spécifique 2 : Améliorer le système de gestion des conflits et des risques				2 000 000	0	41 900 000	43 900 000

1.2					
2	Orientation stratégique 2: Réduire les risques/vulnérabilités aux effets des urgences	31 660 000	6 500 000	29 010 000	67 170 000
2.1	Objectifs spécifique 2 : Renforcer les capacités de la commune à faire face aux urgences	24 000 000	2 000 000	19 000 000	45 000 000
2.2	Objectif Spécifique 3 : Renforcer la culture du risque et de veille communautaire	10 170 000	4 500 000	7 500 000	22 170 000
TOTAL		38 760 000	11 200 000	79 110 000	129 070 000

1.4. Plan sectoriel de réponse

Tableau 20 : Plan sectoriel de réponse

N°	Description sommaire	Secteurs	Structure responsable	Structures associées	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA				
						3J	Semaines								Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
1	Orientation stratégique 1 : Mettre en place une assistance coordonnée																7 265 000	3 500 000	5 900 000	16 665 000		
1.1	Objectif spécifique 1.1: Assurer la coordination de la réponse																3 140 000	0	0	3 140 000		
1.1.1	Activer la plateforme et les clusters clés au besoin	Coordination	Mairie	Plateforme	Membres de la Plateforme												300000			300000		
1.1.2	Organiser les réunions des clusters	Coordination	Clusters leads	Plateforme ANPC, partenaires	Membres de la Plateforme												1 200 000			1200000		
1.1.3	Planifier le déploiement de l'assistance	Coordination	Maire	Plateforme	Membres de la Plateforme												240000	0	0	240000		
1.1.4	Mettre en place une cellule de crise	coordination	Mairie	Plateforme	Membres de la Plateforme												1400000	0	0	1400000		

1.2	Objectif spécifique 1.2 : Assurer le fonctionnement de la plateforme										3 100 000	2 200 000	5 000 000	10 300 000									
1.2.1	Acquérir du matériel complémentaire de secours	Coordination	Maire	Plateforme	Membres de la Plateforme															3 000 000	2 000 000	5 000 000	10 000 000
1.2.2	Mettre à disposition des équipes de secours des équipements adéquats et adaptés ainsi que les ressources	Coordination	Maire	Plateforme	Membres de la Plateforme															100 000	200 000		300 000

N°	Description sommaire	Secteurs	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA					
						3J	Semaines								Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total	
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires		
1.3	Objectif spécifique 1.3 : Assurer le suivi-évaluation de la réponse dans tous les secteurs										1 025 000	1 300 000	900 000	3 225 000									
1.3.1	Suivre et évaluer la mise en œuvre de l'assistance	Coordination	Plateforme	ANPC, partenaires	Membres de la Plateforme															600 000	1 000 000	500 000	2 100 000
1.3.2	Elaborer des sitreps	Coordination	Plateforme	ANPC	Partenaires															425 000	300 000	400 000	1 125 000
2	Orientation stratégique 2 : Organiser la réponse										32 840 000	97 900 000	63 140 000	193 880 000									
2.1	Objectif spécifique 2.1: Assurer une réponse coordonnée, adéquate ainsi que la protection et la sécurité des sinistrés										27 040 000	87 250 000	51 140 000	165 430 000									

2.1.1	Procéder à une évaluation rapide des besoins urgents des populations affectées dans tous les secteurs	Coordination Abris et non vivres Alimentation Sécurité alimentaire Nutrition Santé Protection Sécurité Education Communication Eau, hygiène et assainissement Transport et logistique	Plateforme	Mairie, partenaire	Sinistrés													500 000		400 000	900 000	
2.1.2	Distribuer le repas chaud aux personnes déplacées	Alimentation	Plateforme	Mairie, partenaire	Sinistrés														5 000 000	1 750 000		6 750 000
2.1.3	Distribuer les vivres aux populations affectées	Alimentation	Plateforme	Mairie, partenaire	Sinistrés														12 500 000	50 750 000	38 000 000	101250000
2.1.4	Distribuer l'eau potable sur les sites des déplacés	Eau, hygiène et assainissement	Sapeurs-pompiers	Mairie, partenaire	Sinistrés														500 000	800 000	950 000	2 250 000
2.1.5	Distribuer des produits de traitement de l'eau pour le traitement sur place de l'eau des mares et des rivières en cas de besoin	Eau, hygiène et assainissement	Plateforme	Mairie, Partenaires	Sinistrés														500000	1 000 000	1 200 000	2 700 000

						1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	Disponible (Mairie)	Etat	Partenaires	
2.1.11	Distribuer des Kits d'hygiène	Eau, hygiène et assainissement	Plateforme	Mairie, Partenaires	Sinistrés													400 000	5 000 000	3 000 000	8 400 000
2.1.12	Assainir le milieu de vie sur les sites des déplacés et sensibiliser pour la construction de latrines, gestion des déchets, drainage et pompage des eaux	Eau, hygiène et assainissement	Plateforme	Mairie, Partenaires	Sinistrés													1 500 000	2 500 000		4 000 000
2.1.13	Assurer la gestion des déchets solides ménagers	Eau, hygiène et assainissement	Plateforme	Mairie, Partenaires	Sinistrés													500000	500000	500000	1500000
2.1.14	Prendre en charge les coûts de la logistique	Transport Logistique	Mairie	Partenaires	Acteurs impliqués Population													1 000 000	5 000 000	3 000 000	9 000 000
2.1.15	Prendre en charge les équipes opérationnelles	Transport Logistique	Mairie	Partenaires	Acteurs et équipes impliqués Population													500 000	2 000 000	1 000 000	3 500 000
2.2	Objectif spécifique 2.2 : Assurer un bon état de santé et de nutrition aux populations vulnérables sinistrées																	1 150 000	1 650 000	2 500 000	5 300 000
2.2.1	Recenser les groupes vulnérables affectés	Santé et nutrition	Plateforme	Mairie, partenaire	Sinistrés													150000	150 000		300 000

N°	Description sommaire	Secteurs			Cibles	Quand	Ressources financières FCFA				
----	----------------------	----------	--	--	--------	-------	-----------------------------	--	--	--	--

			Structure responsable	Structure associée		3J	Semaines								Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
2.2.2	Prendre en charge les malades, blessés et assistance aux personnes vulnérables	Santé et nutrition	Plateforme	Mairie, partenaire	Sinistrés														1 000 000	1 500 000	2 500 000	5 000 000
2.3	Objectif spécifique 2.3 : Faciliter la poursuite des activités scolaires															4 200 000	8 000 000	8 000 000	20 200 000			
2.3.1	Prévoit des salles de classes précaires pour accueillir des écoliers des localités affectées	Education	Mairie	Structures éducatives Partenaires	Ecoliers Elèves Enseignants														2000000	5 000 000	3 000 000	10 000 000
2.3.2	Renforcer l'initiative d'apprentissage des écoliers victime de la fermetures des écoles du faite des violences liées au terrorisme dans les localités de Pétchinga, Bako-Maka, Tilawa et Kabé Kogo																		5000000		5000000	1 000 000
2.3.3	Sensibiliser sur la solidarité locale en cas de réponse aux urgences																		500000		0	5 00 000
2.4	Objectif spécifique 2.4 : Informer en temps réel pour permettre une action coordonnée pour pourvoir une assistance et une protection aux personnes sinistrées															450 000	1 000 000	1 500 000	2 950 000			
2.4.1		Communication	Plateforme		Population														200000			200000

	Actualiser et activer le plan de communication sur la gestion des crises et catastrophes			Mairie Partenaires																		
N°	Description sommaire	Secteurs	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA				
						3J	Semaines								Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
2.4.2	Informer les populations cibles sur les comportements à risque et les bonnes pratiques de protection et sur les geste qui sauvent	Communication	Plateforme	Mairie Partenaires	Population													1 000 000	1 500 000	2 500 000		
2.4.3	Informer en temps réel les partenaires pour permettre une meilleure prise en charge des populations affectées et mobiliser les ressources	Communication	Plateforme	Mairie Partenaires, ANPC	Population													250 000		250 000		
3	Orientation Stratégique 3 : Assurer un relèvement adéquat												13 000 000	40300000	48 000 000	101300000						
3.1	Objectif spécifique 3.1 : Relance des activités économiques des sinistrés												13 000 000	40300000	48000000	1,01E+08						
3.1.1	Organiser une évaluation approfondie des dégâts sur l'agriculture, la pêche	Coordination	Plateforme	Mairie Partenaires	Population													1500000	1 800 000	3 000 000	6 300 000	

	et tous les autres secteurs affectés par la catastrophe																					
N°	Description sommaire	Secteurs	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand												Ressources financières FCFA				
						3J	Semaines								Mois				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6		Etat	Partenaires	
3.1.2	Appuyer les sinistrés pour la relance de leurs AGR ou secteurs agricoles	Relèvement	Plateforme	Mairie Partenaires	Population														1500000	3 500 000	10 000 000	15 000 000
3.1.3	Appuyer les ménages sinistrés sans abris pour la reconstruction de leurs cases	Relèvement	Plateforme	Partenaires	Population														5 000 000	15 000 000	10 000 000	30 000 000
3.1.4	Reconstruire/Rénover des infrastructures sociocommunitaires détruites	Infrastructures	Mairie	Partenaires	Population														5 000 000	20 000 000	25 000 000	50 000 000
TOTAL																			53105000	141700000	117 040 000	311845000

1.5. Plan global de réponse

Tableau 21 : Plan Global de réponse

N°	Description sommaire	Secteurs	Structure responsable	Structures associées	Cibles	Quand		Ressources financières FCFA		Total
						3J	Disponible (Mairie)	A mobiliser		
								Etat	Partenaires	
1	Orientation stratégique 1 : Mettre en place une assistance coordonnée					7 265 000	3 500 000	5 900 000	16 665 000	
1.1	Objectif spécifique 1.1: Assurer la coordination de la réponse					3 140 000	0	0	3 140 000	
1.2	Objectif spécifique 1.2 : Assurer le fonctionnement de la plateforme					3 100 000	2 200 000	5 000 000	10 300 000	
1.3	Objectif spécifique 1.3: Assurer le suivi-évaluation de la réponse dans tous les secteurs					1 075 000	1 300 000	1 900 000	4 275 000	
2	Orientation stratégique 2 : Organiser la réponse					32 840 000	97 900 000	63 140 000	193 880 000	
2.1	Objectif spécifique 2.1: Assurer une réponse coordonnée, adéquate ainsi que la protection et la sécurité des sinistrés					27 040 000	87 250 000	51 140 000	165 430 000	
2.2	Objectif spécifique 2.2 : Assurer un bon état de santé et de nutrition aux populations vulnérables sinistrées					1 150 000	1 650 000	2 500 000	5 300 000	
2.3	Objectif spécifique 2.3 : Faciliter la poursuite des activités scolaires					4 200 000	1 650 000	2 500 000	5 300 000	
2.4	Objectif spécifique 2.4 : Informer en temps réel pour permettre une action coordonnée pour pourvoir une assistance et une protection aux personnes sinistrées					450 000	1 000 000	1 500 000	2 950 000	
3	Orientation stratégique 3 : Assurer un relèvement adéquat					13 000 000	40 300 000	48 000 000	101 300 000	

3.1	Objectif spécifique 3.1 : Relancer les activités économiques des sinistrés	13000000	40300000	48000000	101300000
	TOTAL	53 105 000	141 700 000	117 040 000	311 845 000

1.6. Evaluation de la situation d'urgence

Tableau 22 : Réponse à apporter par secteur

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant la crise	Après la crise
Education	<p>Doter les écoles de matériels et infrastructures didactiques et les élèves de fournitures scolaires, Accompagner les enseignants dans leurs déplacements,</p> <p>Doter les enseignants et le corps d'encadrement de gilets de sauvetage et bottes,</p> <p>Renforcer la capacité des enseignants des écoles sinistrées en rapport avec les conséquences liées aux catastrophes,</p> <p>Sensibiliser les enfants par rapport aux maladies liées aux catastrophes,</p> <p>Rendre opérationnel le calendrier scolaire réaménagé (Nécessité de reformulation)</p>	<p>Etablir une cartographie des écoles dans les zones à risques</p> <p>Elaborer un outil fiable de collecte des données en tenant compte des normes et standards (INEE) pour l'évaluation rapide</p> <p>Pré positionner les stocks (manuels, fournitures scolaires, matériels de construction et vivres)</p> <p>Former les enseignants et les enfants en premier secours sur les gestes qui sauvent et les comportements à risque</p> <p>Faire le Plaidoyer auprès des Ministères en charge de l'Education, des élus locaux et des chefs de circonscription scolaire pour assurer une éducation des élèves déplacés (en cas d'inondation ou de conflits sociopolitiques) dans des sites temporaires en cas d'urgence</p>	<p>Evaluation des besoins (identification des enfants scolarisables, confirmation des listes scolaires, organisation de l'accueil des enfants dans les écoles existantes, confirmation des sites pour les écoles temporaires)</p> <p>Identification des sites ou écoles pour l'accueil des enfants</p> <p>Dotation des enseignants et des élèves en manuels, matériels didactiques, uniformes, fournitures scolaires et ludiques</p>
Santé	<p>Prévenir et prendre en charge les maladies hydro- fécales et le paludisme et les blessés</p>	<p>Réquisition du personnel avant et pendant la crise Le dépistage et la prise en charge du paludisme Campagne de dépistage de la malnutrition chez les enfants moins de cinq ans et les femmes enceintes La distribution des moustiquaires imprégnés à longue durée d'action</p> <p>Organiser les séances de sensibilisation</p>	<p>Suivi et évaluation des activités préventives</p>
Coordination	<p>Assurer la coordination et le suivi de l'assistance Mobiliser les ressources pour l'assistance</p>	<p>Tenir régulièrement les réunions de la plateforme communale</p>	<p>Assurer la coordination et le suivi de l'assistance</p> <p>Mobiliser et déployer les ressources pour l'assistance</p>

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant la crise	Après la crise
Sécurité et protection	Assurer la sécurité des personnes et des biens, Organiser des patrouilles pédestres et motorisées dans les zones sinistrées Sensibiliser les sinistrés sur certains comportements à risques	Identifier les zones à risques, Assurer la surveillance, l'analyse et le suivi de l'évolution des menaces ; Faire l'évaluation de la population vivant dans les zones à risque. Identifier et viabiliser des sites d'accueil et centres d'isolement	Assurer la protection contre les violences et abus Assurer la sécurité des personnes affectées Assurer la continuité de la protection sanitaire Sensibiliser les populations concernées sur la prévention des violences basées sur le genre
Communication	Informar les populations cibles sur les comportements à risque ; Informar les populations cibles sur les comportements à promouvoir ; Informar en temps réel les partenaires pour permettre une meilleure prise en charge des populations affectées Elaborer un plan de communication sur les situations d'urgence	Evaluer les besoins en communication (radios HF et VHF, téléphones portables, corporate, GPS, logiciel de gestion de l'information, connexion internet)	Faire la collecte et le traitement de l'information Informar en temps réel les populations Mettre en place un dispositif d'encadrement et d'information des médias
Transport et logistique	Faire l'inventaire du matériel roulant / nautique disponibles et mobilisable dans la zone	Faire l'inventaire du matériel roulant / nautique disponibles et mobilisable dans la zone Evaluer les besoins en matériel roulant	Faire la réfection des voies d'accès
Alimentation et	Réaliser l'évaluation des besoins Faire l'approvisionnement en	Faire l'inventaire des stocks disponibles en pré-positionnement, cash	Faire l'évaluation de l'intervention Mettre à disposition des magasins

nutrition	<p>vivres</p> <p>Transporter les vivres et non vivres sur les sites d'accueil</p> <p>Stockage des vivres dans des magasins spécifiques à l'urgence</p>	<p>Identifier les magasins d'entreposage pour les vivres et non vivres :</p>	<p>Planifier les possibilités de location, de réfection ou d'utiliser des magasins en bâche</p>
Secours et sauvetage	<p>Secourir les sinistrés,</p> <p>Assurer les premiers soins aux victimes</p> <p>Evacuer les personnes prises de malaise</p> <p>Recenser les équipements disponibles (gilets de sauvetage, gants, brancards, motopompes, tuyau</p>	<p>Identifier les zones à risques, surveillance, analyse et suivi de l'évolution des menaces ;</p> <p>Evaluer les populations vivant dans les zones à risque.</p>	<p>Assurer la protection contre les violences et abus</p> <p>Assurer la sécurité des personnes affectées</p> <p>Assurer la continuité de la protection sanitaire</p> <p>Sensibiliser les populations concernées sur la prévention des violences basées sur le genre</p>
Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant la crise	Après la crise
	<p>d'aspiration et refoulement etc.)</p> <p>Réquisionner ou mobiliser des volontaires</p> <p>Faire le suivi-évaluation</p>	<p>Identifier et viabiliser les sites d'accueil et centres d'isolement</p>	
Abris et NFIs	<p>Fournir un abri adéquat à chaque ménage affecté</p> <p>Procurer à chaque sinistré des non vivres nécessaires à sa survie</p>	<p>Identifier et définir le plan d'aménagement du site d'accueil</p> <p>Evaluer les stocks</p>	<p>Aménager les sites d'accueil</p> <p>Installer des tentes</p> <p>Installer les populations affectées</p> <p>Distribuer des articles non alimentaires</p>

Suivi et évaluation	<p>Définir le cadre de performance des actions, Elaborer le Cadre Commun des Résultats (CCR), Elaborer les outils de coordination et de suivi évaluation (PTAB, PST)</p> <p>Faire le suivi hebdomadaire de la mise en œuvre des actions</p> <p>Faire l'évaluation à mi-parcours et finale des interventions,</p> <p>Rédiger le rapport de suivi évaluation</p>	<p>Définir le cadre de performance des actions, Elaborer le Cadre Commun des Résultats (CCR), Elaborer les outils de coordination et suivi évaluation (PTAB, PST)</p>	<p>Faire le suivi hebdomadaire de la mise en œuvre des actions</p> <p>Faire l'évaluation à mi-parcours et finale des interventions,</p> <p>Rédiger le rapport de suivi évaluation</p>
Eau, Hygiène et Assainissement	<p>Assurer la disponibilité et la consommation de l'eau potable,</p> <p>Mettre à disposition des sites des latrines et s'assurer de l'utilisation par tous</p> <p>Informé, Eduquer et Communiquer sur l'hygiène et l'assainissement de base</p> <p>S'assurer du lavage des mains à l'eau et au savon, Désinfecter régulièrement les sites,</p> <p>Organiser convenablement la gestion des déchets</p>	<p>Mobilisation des ressources</p> <p>Curage des caniveaux</p> <p>Informé, Eduquer et Communiquer sur l'hygiène et l'assainissement de base</p> <p>Constituer le stock de sécurité et pré-positionnement (matériels disponibles)</p>	<p>Assurer la disponibilité et la consommation de l'eau potable,</p> <p>Mettre à disposition des sites des latrines et s'assurer de l'utilisation par tous,</p> <p>S'assurer du lavage des mains à l'eau et au savon,</p> <p>Désinfecter régulièrement les sites,</p> <p>Organiser convenablement la gestion des déchets</p>
Relèvement	<p>Soutenir économiquement les personnes et familles affectées directement par la perte d'atouts économiques (revenus, emplois, capitaux, stocks, bétail, outils, équipement, etc.) et sociaux (force de travail, réseaux familiaux) ou de capacités, et les</p>	<p>Sensibiliser des populations sur les risques des aléas tout en renforçant la résilience</p> <p>Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les plans et programmes de développement communaux et sectoriels y compris les plans de</p>	<p>Evaluer les besoins (identification des habitations, infrastructures sociocommunautaires, des ponts, des pistes, etc. à réhabiliter ou à reconstruire,</p> <p>Identifier les champs détruits et des</p>
Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant la crise	Après la crise

	<p>réseaux étendus de familles hôtes qui les reçoivent, soit en milieu urbain soit en milieu rural ; Mettre en place des activités immédiates de réduction des risques en identifiant les zones habitées à très haut risque, Réhabiliter les infrastructures communautaires détruites</p>	<p>contingence Elaborer la stratégie de réponse et des plans d'actions</p>	<p>bétaux perdus, identification des ménages les plus vulnérables touchés par la catastrophe, etc.) Fournir des semences, autres intrants, d'outils de production, d'unité de reproduction de bétail, et de volailles aux populations sinistrées Octroyer des micro-crédits aux populations affectées</p>
--	---	---	---

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC de la Commune de Karimama, Septembre 2023

2. Mécanisme de coordination de la préparation et de la réponse aux catastrophes

Conformément aux dispositifs institutionnels et réglementaires en vigueur, le chef de village ou de quartier est le premier responsable de la gestion des situations de crises ou de catastrophe dans sa localité. Il fait appel au Maire lorsqu'il est dépassé. La responsabilité de la gestion des situations de crises et de catastrophes incombe aux Maires disposant comme outil, le Plan de Contingence Communal. Lorsque la gestion de la situation dépasse la commune, le niveau supérieur qu'est la préfecture est sollicité. Les préfets de département sont responsables de la gestion des crises et catastrophes dans leur ressort territorial avec pour outil le Plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (Plan ORSEC). Ces derniers font appel au niveau national dont l'outil de gestion est le Plan de Contingence National (PCN). Lorsque le niveau national est dépassé, le Plan de Contingence Inter Agence du Système des Nations Unies est activé. Ces différentes autorités s'appuient respectivement sur les Plateformes locale, communale, départementale et nationale de RRC.

Le Plan de contingence est automatiquement activé et entre en application en cas d'alerte des services officiels du gouvernement, des services techniques communaux ou en cas de désastre inattendu. Le Maire ou son adjoint est censé donner le signal de l'activation en convoquant la PCRRC. Mais avec ou sans signal, en cas de danger imminent ou de désastre inattendu, les membres de la PCRRC se rapportent sans délais au local désigné pour commencer les opérations.

L'action du Plan s'arrête à la fin de la situation d'urgence où il est désactivé formellement par la personne en charge de la gestion de l'urgence. A sa désactivation, les plans de relèvement et de réhabilitation sectoriels entrent en œuvre.

La figure ci-dessous donne un aperçu des structures et institutions intervenant dans la réduction des risques et catastrophes au Bénin et leurs relations fonctionnelles.

3. Mise en œuvre du PCC

En référence au guide d'élaboration et d'actualisation des plans de contingence au Bénin, la mise en œuvre du PCC regroupe les éléments ci-après :

3.1. Adoption du plan de contingence

3.1.1. Objectifs et résultats

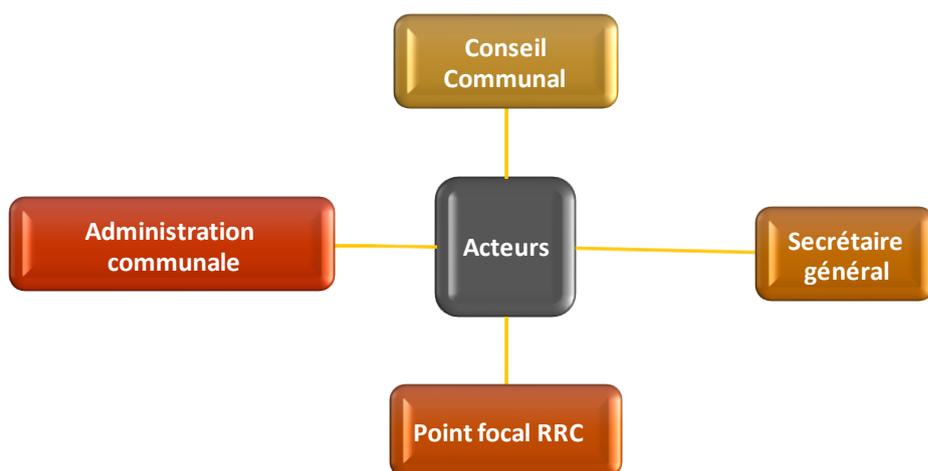
Objectif: faire adopter le PCC par le conseil communal

- ↳ Présenter le contenu du PCC au conseil communal
- ↳ Amender et adopter le PCC par le conseil communal
- ↳ Identifier au sein du conseil communal le point focal chargé du suivi de la mise en œuvre des activités du PCC
- ↳ Informer l'ANPC de l'adoption du PCC par le conseil communal
- ↳ Faire approuver le PCC par le préfet

Résultat: Le PCC est adopté par le conseil communal

- ↳ le contenu du PCC est présenté au conseil communal
- ↳ le PCC est amendé et adopté par le conseil communal
- ↳ le point focal chargé du suivi de la mise en œuvre des activités du PCC est identifié
- ↳ l'ANPC est informée de l'adoption du PCC par le conseil communal
- ↳ le PCC est approuvé par le Préfet

3.1.2. Acteurs clés



3.1.3. Outils et méthodes



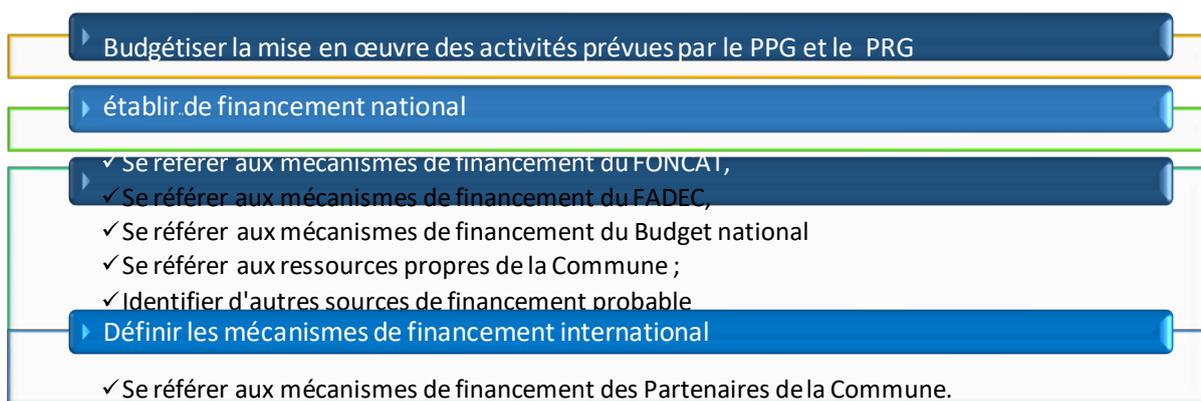
3.2. Mécanisme de mobilisation des ressources (Mécanismes de financement national : FONCAT, FADEC, budget communal et autres)

Des fonds exceptionnels sont mis en place par le Gouvernement pour appuyer les communes et toutes les entités étatiques. Il s'agit notamment des fonds FADEC, du FONCAT.

Au Bénin, les sources de financement dans le domaine de la RRC ne sont pas structurées, ni prédéfinies. Quelques modestes financements sont rarement octroyés pour les secours d'urgence.

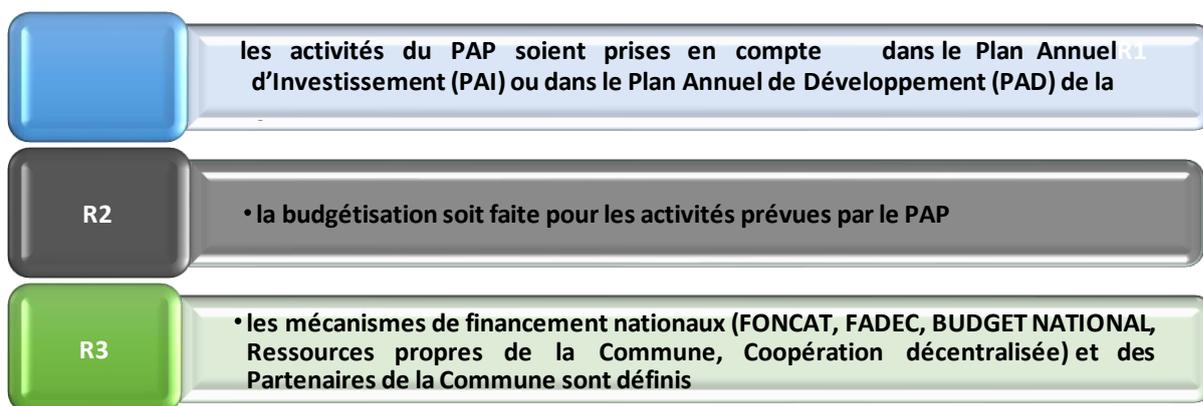
3.3. Objectifs

Pour la mise en œuvre du plan de contingence communal, il faut :



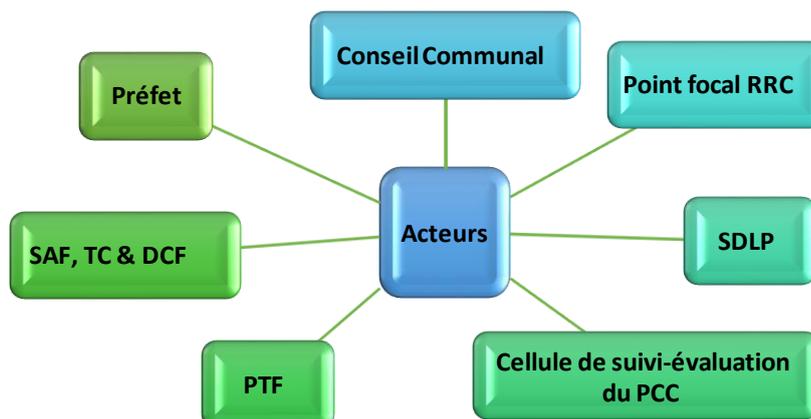
3.4. Résultats

En termes de résultat, il est attendu que :



3.5. Acteurs clés

Le schéma ci-après présentent les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du PCC :



3.6. Outils et méthodes

Les outils essentiels utilisés dans la mise en œuvre du PCC et les méthodes pour y arriver peuvent se résumer comme suit :



3.7. Vulgarisation du plan de contingence

Les éléments suivants sont essentiels pour réussir la vulgarisation du PCC. Il s'agit de :

3.7.1. Objectifs et résultats

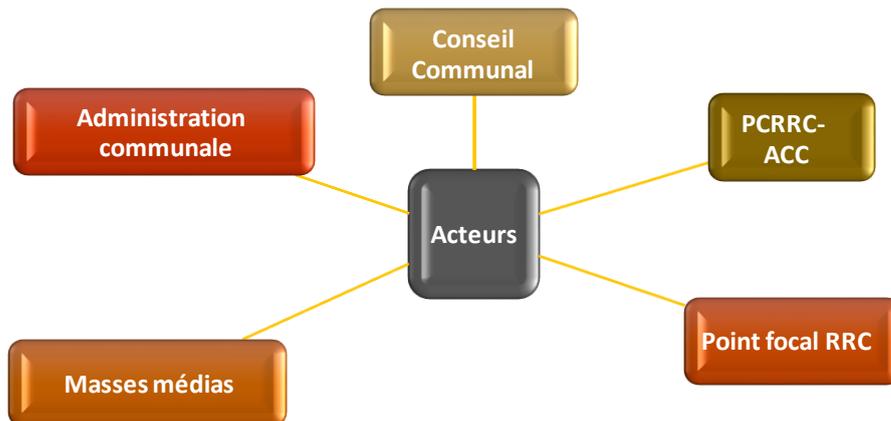
Objectif: vulgariser le Plan de contingence communal

- ↳ Informer et sensibiliser les populations sur les risques planifiés dans le PCC
- ↳ Partager le PCC avec la Préfecture, les services déconcentrés, l'ANPC, les partenaires et ONG humanitaires de la commune
- ↳ Concevoir un plan de communication du PCC

Résultat: Le Plan de contingence communal est vulgarisé

- ↳ les populations sont informées et sensibilisées sur les risques planifiés dans le PCC
- ↳ le PCC est partagé avec la Préfecture, les services déconcentrés, l'ANPC, les partenaires et ONG humanitaires de la commune
- ↳ un plan de communication est conçu pour le PCC

3.7.2. Acteurs clés

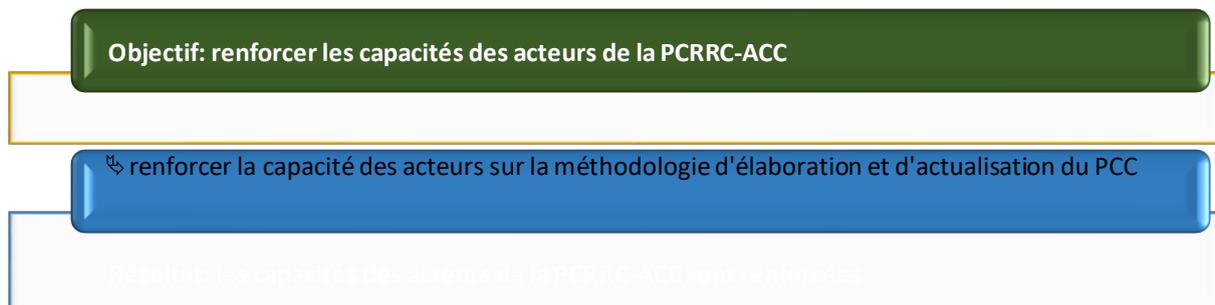


3.7.3. Outils et méthodes

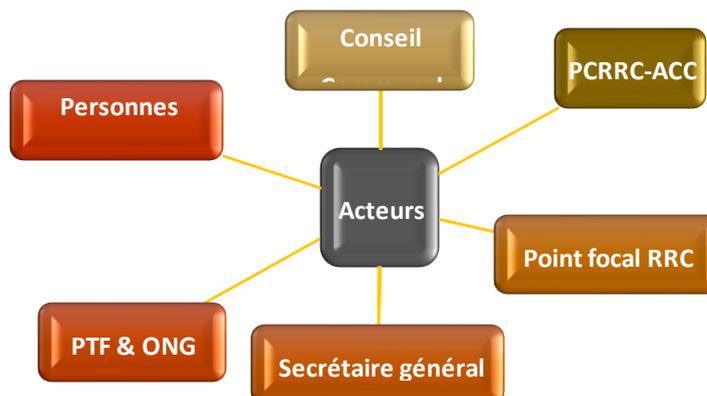


3.8. Renforcement des capacités

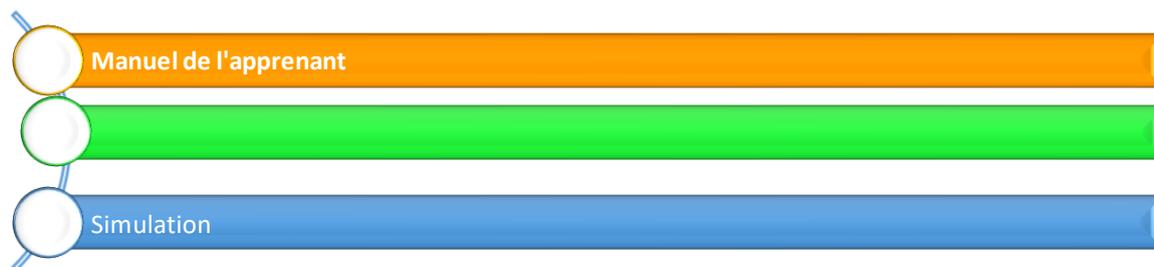
3.8.1. Objectifs et résultats



3.8.1.1. Acteurs clés



3.8.1.2. Outils et méthodes



4. Suivi et évaluation du plan

Ce chapitre aborde essentiellement le mécanisme de suivi et évaluation du PCC proposé par le guide d'élaboration des PCC au Bénin. Il se résume comme suit :

4.1. Suivi du plan

Le suivi de la mise en œuvre des activités du plan est fait par une cellule conjointe de suivi évaluation. La cellule est sous la responsabilité du président de la Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe de la commune. La cellule organisera un système interne de suivi évaluation qui permette un suivi et une évaluation de l'ensemble des interventions sur le terrain. Les synthèses de ces rapports seront adressées à la PCRRC pour la validation et la capitalisation des informations. Une évaluation et un audit externes seront faits à la fin des opérations pour apprécier l'efficacité et l'impact de la réponse apportée, ainsi que la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières engagées. Pour les crises prolongées, une évaluation à mi-parcours sera effectuée. Dans la mesure du possible, chaque acteur partie prenante doit également envisager une évaluation et un audit externes de sa propre action et la communiquer à la cellule pour une analyse globale. Au niveau sectoriel, le suivi et l'évaluation de la préparation, de la réponse d'urgence des acteurs sectoriels relèvent de la responsabilité des chefs de file sectoriels. Le suivi se fera sur la base des indicateurs de performance définis par les secteurs. Une évaluation finale sera effectuée un mois après la crise.

4.2. Evaluation du plan

En ce qui concerne, l'évaluation, il est recommandé deux évaluations de mise en œuvre du PCC :

- une évaluation à mi-parcours qui interviendra six mois après la mise en vigueur et une évaluation en fin de validité du plan (an). Ces évaluations seront faites par le dispositif de suivi-évaluation au niveau communal avec l'appui de personnes ressources. Cette dernière évaluation va surtout porter sur l'appréciation de l'atteinte des objectifs du PCC et les impacts sur les conditions de vie des populations.
- Enfin, en vue de favoriser un suivi rigoureux de la mise en œuvre du PCC et faciliter son actualisation, la commune doit envisager la mise en place d'un dispositif simplifié de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données de la mise en œuvre du présent plan.

4.3. Leçons apprises et les défis

La gestion des situations d'urgence, voire d'une crise, donne lieu à la mise en œuvre de mesures dans des délais courts où le temps de l'analyse des situations est restreint par la nécessité d'une intervention rapide. Dans l'objectif de capitaliser cette expérience et de la mettre à disposition de tous, il est important d'identifier les difficultés de nature diverse afin de repérer les axes d'amélioration et de faire ressortir les mesures positives qui pourront être réutilisées.

Le Retour d'Expérience (appelé aussi RETEX ou REX) est une démarche qui vise à détecter et analyser les anomalies, les écarts et tout événement, qu'il soit positif ou négatif, en recherchant les causes et les enchaînements et en tirant des enseignements. Pour mettre en œuvre une démarche de retour d'expérience, trois étapes clés sont essentielles.



Copyright www.manager-go.com

↳ **Etape 1 : Collecter les données**

Cette première phase a pour but de recueillir toutes les données essentielles après la mise en œuvre pour effectuer un retour d'expérience.

En priorité et si cela est possible, consigner les premiers retours à chaud et réunir les déclarations/témoignages afin de débiter la collecte d'informations.

Dans le cas d'une anomalie ou d'un événement grave, ces données sont primordiales pour comprendre ce qu'il s'est passé.

Pour assurer cette remontée d'informations, créer un outil (ou méthodologie) de collecte ou de remontées d'informations : formulaire, email, brainstorming, etc.

↳ **Etape 2 : Analyser les données**

L'analyse des données vise à caractériser l'information pour **identifier les facteurs générateurs de l'événement/situation**. Cette analyse peut aussi bien être qualitative que quantitative.

Dans le cas d'un retour d'expérience négatif, il est recommandé de :

- o identifier les écarts constatés par rapport à ce qui a été demandé ;

- o effectuer une analyse critique à l'aide d'outils : arbre des causes à effet, Diagramme des relations, tous les outils d'aide à la décision
- o déterminer les causes et les impacts qui ont amené à ces écarts
- o ***Dans le cas d'un retour d'expérience positif, il est recommandé de :***
- o identifier ce qui s'est passé
- o analyser les informations et en déduire des bonnes pratiques
- o Ces bonnes pratiques peuvent-elles être reproduites ? (Utiliser l'outil QQQQPCP)²

↳ **Etape 3 : Exploiter les données**

Cette dernière étape consiste à établir un compte-rendu, un plan de déploiement des résultats analysés, dans le but de :

- o définir les mesures palliatives
- o définir le plan d'actions correctives à mettre en œuvre, que ce soit technique, organisationnel ou humain
- o définir des actions préventives, en recherchant des situations similaires à celui effectuée en retour d'expérience

Ce plan de déploiement pourra ensuite être intégré dans le plan de prévention des risques et la cartographie des risques.

A la suite du partage des résultats, il est important d'apprendre de ses réussites et ou de ses échecs ou de celles des autres. Cela pourra être une bonne donnée d'entrée dans l'identification des risques majeurs et dans la réalisation d'analyses de risques.

4.4. Mise à jour

La durée de validité du PCC est d'un (01) an. Une fois le plan adopté, il est important d'en assurer la mise à jour ou l'actualisation annuelle pour le garder apte et opérationnel.

Ainsi, il faut :

- disséminer l'information du plan à chacun des acteurs ;
- faciliter à toutes les personnes impliquées la bonne compréhension de responsabilité, tâches et devoirs vis-à-vis du Plan ;
- former les acteurs et organiser des exercices de simulation ;
- évaluer constamment les changements et ajuster si nécessaire ;
- communiquer les plans révisés à tous les acteurs au développement de la commune ;

² ¹Q - Quoi : objet, action, phase, opération.

Q - Qui : parties prenantes, acteurs, responsables. O - Où : lieu, distance, étape.

Q - Quand : moment, planning, durée, fréquence.

C - Comment : matériel, équipement, moyens nécessaires, manières, modalités, procédures. P - Pourquoi : motivations, motifs, raisons d'être, etc.

- rendre accessible les documents du plan pour de future référence et usage ;
- conduire régulièrement des analyses et évaluations pour vérifier le processus.

4.5. Dispositif juridique et organisationnel de la gestion des risques etcatastrophes et mobilisation des acteurs

Le cadre juridique et réglementaire de la RRC au Bénin inclut plusieurs textes que sont : des lois, des décrets et des arrêtés au nombre desquels nous pouvons citer :

- ▶ La loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin.
- ▶ Le décret 2011-834 du 30 décembre 2011 portant création, composition attributions et fonctionnement de la PNRCC-ACC ;
- ▶ Le décret 2018-062 du 15 février 2018 portant AOF de l'ANPC, modifiant et remplaçant le décret n°2012-412 du 06 novembre 2012 portant création, composition attributions et fonctionnement de l'ANPC.

Ce dispositif ne figure pas dans un seul document codifié. A cet effet, les acteurs de la RRC au Bénin ont fait l'effort de répertorier ces textes et envisagent de faire voter une loi dédiée au domaine qui est en cours de validation.

Le législateur Béninois a mis en place un dispositif législatif et réglementaire qui constitue le référentiel normatif en matière de préparation et de réponse aux catastrophes. Ce cadre a permis entre autres de créer au niveau territorial des structures en charge de la préparation et la réponse aux événements majeurs. Il fixe le rôle de l'ANPC en matière de réponse aux catastrophes au niveau national, des préfets au niveau départemental et des maires à l'échelle des communes. A l'échelle communale, les mairies ont une responsabilité prépondérante dans la préparation et la réponse. Le Maire est l'autorité chargée d'assurer la direction des opérations de secours. Ainsi, le Maire est l'autorité chargée d'assurer la direction des opérations de secours et de faire cesser, par toutes les mesures appropriées, les fléaux tels que les incendies, les inondations, les maladies épidémiques et contagieuses. Il est appuyé par la Plate-forme communale de réduction de risque de catastrophe et d'adaptation au changement climatique, et composée des services déconcentrés des ministères sectoriels et des structures communautaires (ONGs). Le Maire a pour rôle fondamental de gérer l'information, de déclencher l'alerte, de mettre en place une cellule de crise, de coordonner les opérations de secours et de rédiger le rapport de fin de crise. Au niveau village et quartier de ville, la coordination est assurée par le Chef Village ou le Chef Quartier assisté par son Secrétaire. À ce titre, il est le premier responsable en charge de la gestion des crises et catastrophes.

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux.....	3
Liste des figures.....	4
Liste des sigles et abréviations	5
1. Présentation de la commune	6
1.1. Situation géographique et administrative	6
1.2. Climat, hydrographie et relief et risque d'inondation	7
1.3. Végétation, faune et sol	7
1.4. Agriculture.....	7
1.5. Démographie	8
1.6. Habitat	9
2. Analyse et profil des risques	9
2.1. Approche méthodologique utilisée	9
2.1.1. Revue documentaire et analyse des sources secondaires	9
2.2. Collecte de données et évaluation des PCC	9
2.2.1. Echantillonnage	9
2.2.2. Cibles et zones de collecte de données.....	12
2.3. Etapes de l'analyse diagnostique	12
2.4. Traitement et analyse des données	14
2.5. Résultats de la collecte des données	14
2.5.1. <i>Activités de réduction des risques de catastrophe à mener avant la survenance des aléas</i> 15	15
2.5.2. Activités à mener pendant et après la survenance des aléas	15
2.5.3. Périodes de survenance des aléas	16
2.5.4. Conséquence de la survenance des aléas sur les activités	19
2.5.5. Activités alternatives menées pendant la survenance des aléas	21
2.5.6. Connaissance des zones à risque.....	22
2.5.7. Connaissance de la disponibilité de site d'accueil	23
2.5.8. Classification des sites d'accueil	24
2.5.9. Infrastructures installées dans la zone à risque	24
2.5.10. Sources potentielles de financement des activités	25
2.5.11. Partenaires susceptibles d'appuyer la RRC dans la Commune	25
2.5.12. Autres lieux d'accueil des sinistres	25
2.5.13. Emplacement pour reloger les populations.....	25
2.5.14. Acceptation des sinistrés à être déplacés.....	26
2.5.15. Besoins pour organiser leur déplacement et relogement.....	26
2.5.16. Sensibilisation sur les aléas.....	26
2.5.17. Besoins de sensibilisation	27
2.5.18. Proposition de thème de sensibilisation	27
2.5.19. Période idéale pour les sensibilisations.....	28
2.5.20. Besoins spécifiques des sinistrés	28
2.5.21. Difficultés rencontrées lors du diagnostic	29
2.5.22. Connaissance du PCC et existence du SDAC	29
2.6. Analyse de la vulnérabilité.....	30
2.6.1. Localités affectées.....	30
2.6.2. Analyse des différents domaines de la vulnérabilité	31
2.7. Hiérarchisation des risques majeurs	34
2.8. Analyse de la cohérence spatiale des différentes affectations des terres	34
2.9. Analyse du SAP	36
2.10. Analyse des risques liés à l'occupation du sol et à l'habitat	36
2.10.1. Analyse des capacités de la commune	37
2.11. Profil des risques.....	40

3. Planification de la réponse	41
3.1. Niveau de vigilance	41
3.2. Définition des scénarii	41
3.3. Matrice de réaction rapide	46
3.4. Plan sectorial de préparation	50
3.5. Plan global de préparation	54
3.6. Plan sectorial de réponse	55
3.7. Plan global de réponse	63
3.8. Evaluation de la situation d'urgence	65
4. Mécanisme de coordination de la préparation et de la réponse aux catastrophes	70
5. Mise en œuvre du PCC	72
5.1. Adoption du plan de contingence	72
5.2. Mécanisme de mobilisation des ressources (Mécanismes de financement national : FONCAT, FADEC, budget communal et autres)	73
5.3. Objectifs	73
5.4. Résultats	73
5.5. Acteurs clés	74
5.6. Outils et méthodes	74
5.7.1. Objectifs et résultats	74
5.7.2. Acteurs clés	75
5.7.3. Outils et méthodes	75
5.8.1. Objectifs et résultats	75
6. Suivi et évaluation du plan	76
6.1. Suivi du plan	76
6.2. Evaluation du plan	76
6.3. Leçons apprises et les défis	77
6.4. Mise à jour	78
6.5. Dispositif juridique et organisationnel de la gestion des risques et catastrophes et mobilisation des acteurs	79